



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 223

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-76854-X

Document de recherche

Direction des études analytiques
Documents de recherche

Projets et attentes des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans en matière de retraite

par Grant Schellenberg

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Toutes les opinions émises par l'auteur de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Projets et attentes des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans en matière de retraite

par Grant Schellenberg

11F0019 No. 223
ISSN : 1205-9161
ISBN : 0-662-76854-X

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6
Statistique Canada

Comment obtenir d'autres renseignements:
Service national de renseignements: 1 800 263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Juin 2004

Ce document expose les opinions de l'auteur, qui ne sont pas nécessairement celles de Statistique Canada.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Also available in English

Table des matières

Introduction	5
Méthodologie	7
Section 1. Caractère suffisant perçu des préparatifs financiers de la retraite	8
Section 2. Projets de retraite des quasi-retraités.....	18
Conclusions	33
Bibliographie.....	45

RÉSUMÉ

À l'aide des données de l'Enquête sociale générale de 2002, les projets et attentes des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans en matière de retraite sont examinés. Les résultats montrent qu'environ le tiers des Canadiens s'inquiètent de la suffisance de leurs préparatifs financiers en vue de leur retraite, leurs préoccupations étant reliées au revenu, à la participation à un régime de retraite, à la propriété d'une habitation, à la situation d'immigrant, à l'état matrimonial et à la santé autoévaluée. Les résultats montrent que beaucoup de Canadiens sont incertains de leurs projets de retraite; 12 % disent ignorer l'âge auquel ils prévoient prendre leur retraite et 18 % disent ne pas du tout avoir l'intention de prendre leur retraite. Une telle incertitude est associée à des facteurs tels que le revenu, la propriété d'une habitation et la participation à un régime de retraite. Les projets de retraite à des âges moins avancés sont en association positive avec la participation à un régime de retraite, la propriété d'une habitation, un revenu supérieur, un emploi toute l'année, le fait d'être marié et la confiance dans des préparatifs de retraite jugés suffisants.

Mots clés : Travailleurs plus âgés, retraite

Introduction

D'ici cinq à dix ans, plus de Canadiens seront en voie de passer à la retraite que jamais auparavant. La génération du baby-boom continuera à cheminer dans la cinquantaine et la soixantaine et atteindra l'âge où les Canadiens quittent habituellement le marché du travail. Comme cette cohorte d'âge est nombreuse, maintes questions se posent : Quels sont les projets et les attentes des intéressés en matière de retraite? Les projets de retraite anticipée sont-ils répandus? Les gens ont-ils suffisamment épargné en prévision de la retraite? Dans quelles conditions s'attendent-ils à quitter la population active?

Nous tenterons de répondre à ces questions à l'aide des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2002 de Statistique Canada. L'analyse portera avant tout sur les non-retraités de 45 à 59 ans que nous appellerons « quasi-retraités ». Nous nous intéresserons aux projets, aux préférences et aux attentes de ce groupe pour diverses raisons.

Le nombre absolu de gens en voie de passer à la retraite est certes une considération de taille. En 1981, on dénombrait 4,6 millions de gens de 45 à 64 ans au pays, soit une proportion de 27,8 % de la population en âge de travailler (définie comme âgée de 15 à 64 ans). En 2002, ce nombre était monté à 7,6 millions, représentant 35,7 % de cette même population (Statistique Canada, 2002a). Selon les prévisions, les chiffres correspondants seront de 8,7 millions et de 38,8 % en 2006 (George, M.V., et coll., 2001).

Comme les gens sont nombreux dans ce groupe d'âge, on continue à s'interroger sur les conséquences socio-économiques de leur passage à l'inactivité. Ainsi, Peter Hicks aborde la question sous l'angle de la proportion décroissante de la population qui s'occupera de la production de biens et de services, ainsi que des conséquences sur la taille du « gâteau économique » (Hicks, 2002). Diverses stratégies peuvent servir à maintenir la taille de la population active, mais cet auteur fait valoir que « le seul grand réservoir inexploité de main-d'œuvre se trouve dans le troisième âge [TRADUCTION] » et que « de loin, les plus grands effets sur le rapport producteurs-consommateurs se manifesteront par des hausses de l'âge effectif de la retraite [TRADUCTION] » (Hicks, 2002, p. 46). Les projets et les attentes des Canadiens aujourd'hui dans leur quarantaine ou leur cinquantaine passent donc au premier plan. Pour l'exprimer succinctement, dans quelle mesure les intéressés seront-ils enclins à suivre les stratégies conçues par les décideurs publics et les employeurs pour les inciter à continuer à travailler? Hicks ajoute que, lorsqu'on jaugera différents scénarios de politique publique et de marché du travail pour l'avenir, il serait prudent de supposer « qu'il existe une *culture bien ancrée de la retraite anticipée* au Canada [TRADUCTION] » (Hicks, 2002, p. 46; notre accent). Là encore, les projets, préférences et attentes des quasi-retraités acquièrent toute leur importance.

Ces propensions se situent également au cœur des discussions en cours sur ce que sera la retraite de demain au Canada et ailleurs et, plus précisément, sur la question de savoir si le mouvement depuis longtemps établi de passage à la retraite à des âges moins avancés n'est pas en train de s'inverser. Aux États-Unis, le taux d'activité et l'âge médian de retraite des hommes plus âgés ont chuté sur une période de 30 ans depuis le début des années 1950 (Clark et Quinn, 2002). Au milieu des années 1980, ils s'étaient stabilisés et, au milieu de la décennie suivante, ils évoluaient

modestement en hausse. Voilà pourquoi un certain nombre d'analystes se sont demandé si ce renversement du mouvement représentait simplement une « courte pause » des tendances de longue durée ou une évolution plus définitive du comportement de retraite des Américains. Après s'être attachés à la demande de main-d'œuvre, aux politiques publiques des retraites et des ressources humaines et aux préférences individuelles, Clark et Quinn font voir « que la tendance à la retraite anticipée pourrait ne plus exister et que, au XXI^e siècle, on aura tendance à prendre sa retraite plus tard, et non plus tôt [TRADUCTION] » (Clark et Quinn, 2002).

Un renversement semblable se remarque au Canada ces dernières années. Après plusieurs décennies de décroissance, le taux d'activité des hommes de 60 à 64 ans est tombé à un minimum de 43,6 % en 1996 et, depuis, il a gagné 7,3 points pour s'établir à 50,9 % en 2002. Depuis 1998, une inversion plus modeste des tendances s'observe pour le taux d'activité des hommes de 55 à 59 ans. Chez les femmes de la même tranche d'âge, le taux est en hausse depuis longtemps, mais sa progression est plus rapide dans les cinq dernières années qu'elle ne l'a été pendant le plus clair des décennies 1980 et 1990 (Statistique Canada, 2002a)¹. L'âge médian et moyen de la retraite s'est également stabilisé après plus de deux décennies de décroissance et l'importance relative du phénomène de la retraite avant l'âge de 60 ans—qui est toujours bien supérieure à ce qu'elle était il y a dix ans—a culminé en 1997 pour ensuite décroître (Kieran, 2001). Dans ce contexte, on peut une fois de plus se demander si ces faits révèlent une évolution permanente du comportement de retraite des Canadiens ou simplement une brève pause dans ce qui demeurerait une tendance à plus long terme à la retraite à des âges moins avancés. Une analyse des projets et des préférences des quasi-retraités en matière de retraite ne livre pas de réponse définitive à cette question, mais répand un certain éclairage sur l'alignement des intentions de retraite de ce groupe sur les nouvelles tendances.

Les caractéristiques des quasi-retraités d'aujourd'hui sont fort différentes de celles des quasi-retraités du passé, d'où l'utilité de considérer les projets et les attentes de ce groupe en matière de retraite. Ainsi, les Canadiens jouissent d'une plus grande longévité et passent une plus grande proportion de leurs vieilles années à vivre en toute autonomie et en bonne santé (Statistique Canada, 2002c; Martel et Bélanger, 2002)². Ces constatations ont diverses conséquences; on peut songer, par exemple, à la quantité d'épargne en prévision de la retraite dont on aura besoin pour maintenir son niveau de vie sur une plus longue période.

L'expérience du travail des femmes qui approchent aujourd'hui la retraite est aussi différente de celle des cohortes antérieures. Katherine Marshall fait remarquer : « Les femmes d'aujourd'hui ont tendance à afficher un taux d'activité élevé tout au long de leur vie adulte (Marshall, 2000, p. 14). » Elles sont donc plus susceptibles que les cohortes du passé d'être attachées à des « postes d'avenir » et de verser des cotisations à des régimes de retraite tant publics que privés.

-
1. La tendance ascendante du taux d'activité des femmes dans la cinquantaine est attribuable à deux tendances qui se compensent. L'accession des femmes au salariat a en effet exercé des pressions à la hausse sur le taux d'activité et la tendance à la retraite à un plus jeune âge, des pressions à la baisse.
 2. En 1971, un homme de 55 ans pouvait s'attendre à vivre en moyenne jusqu'à 75,8 ans; en 1999, son horizon était de 79,5 ans, soit 3,7 ans de plus. De même, l'espérance de vie d'une femme de 55 ans s'est accrue en moyenne de 3,1 ans pendant cette période.

On en voit la conséquence dans le fait que le revenu de retraite des femmes se soit rapproché de celui des hommes (Marshall, 2000, p. 12). Là encore, le point à retenir est que l'expérience féminine du travail à l'approche de la retraite diffère de celle des cohortes antérieures et que les projets et les attentes que forment les femmes en matière de retraite en seront probablement le reflet.

Pour traiter de ces questions, nous divisons notre exposé en deux sections d'analyse. À la section 1, nous examinons les perceptions qu'ont les quasi-retraités du caractère suffisant des préparatifs financiers de leur retraite en répondant à la question suivante : les Canadiens épargnent-ils suffisamment en prévision de la retraite? Les résultats présentés, qui indiquent qu'environ le tiers des quasi-retraités s'inquiètent de la préparation de leur retraite, concordent largement avec ceux de l'*Enquête sur la sécurité financière* de Statistique Canada.

À la section 2, nous regarderons les âges projetés et préférés de retraite que mentionnent les quasi-retraités et répondrons à deux questions : Quelle est la fréquence des attentes de retraite anticipée chez les quasi-retraités? Quels sont les facteurs liés à ces prévisions de retraite à différents âges? Pour l'exprimer un peu autrement, nous nous demanderons dans quelle mesure il existe une culture bien ancrée de la retraite anticipée au Canada.

Méthodologie

Les données de notre étude viennent de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2002 de Statistique Canada. La population visée se composait de tous les gens de 45 ans et plus qui résidaient au pays, les habitants du Nunavut, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et les pensionnaires à plein temps des établissements étant exclus (voir une description de cette enquête à l'annexe 1).

L'ESG de 2002 a fait appel à une définition subjective de la retraite dont l'analyse comportait plusieurs étapes. D'abord, on a considéré comme retraités les gens qui ont dit que leur « activité principale » des 12 derniers mois avait été « à la retraite ». Ensuite, on a posé à ceux qui ont déclaré autre chose la question suivante : « Avez-vous déjà pris votre retraite? » Ceux qui ont répondu par l'affirmative ont aussi été considérés comme retraités. Enfin, on a posé une question complémentaire d'approfondissement aux gens qui ont affirmé n'avoir jamais pris leur retraite. Là encore, ceux qui ont répondu par l'affirmative ont été classés comme retraités³.

-
3. Plus précisément, on a demandé ce qui suit aux gens : « Prendre sa retraite ne veut pas nécessairement dire arrêter de travailler. Avez-vous déjà pris votre retraite dans l'une des circonstances suivantes? Vous êtes devenu admissible à la pension ou vous aviez assez d'années de service pour recevoir une pension; vous avez considérablement réduit le temps de travail que vous faisiez pour l'entreprise ou la ferme que vous opérez avant de prendre votre retraite; vous avez été mis à pied en permanence ou vous avez perdu votre emploi et vous n'avez pas cherché un autre travail ou vous avez abandonné vos recherches pour obtenir un emploi afin de prendre votre retraite; vous avez pris votre retraite d'un emploi ou vous avez considérablement réduit vos heures de travail pour des raisons de santé; vous avez pris votre retraite d'un emploi ou vous avez considérablement réduit vos heures de travail parce que vous pouviez vous permettre de vivre à même vos économies ou vos investissements; vous avez pris votre retraite d'un emploi ou vous avez considérablement réduit vos heures de travail parce que vous pouviez vous permettre de vivre à même les investissements ou revenus de retraite de votre conjoint(e) ou partenaire; vous avez pris votre retraite d'un travail ou réduit de façon significative vos heures de travail en raison de la santé de votre conjoint(e) ou partenaire ou d'un membre de votre famille. »

Ceux qui ne se sont pas présentés comme retraités ont été interrogés par la suite sur leurs projets et leurs préparatifs de retraite. Pour établir les périodes de retraite, on leur a demandé : « À quel âge planifiez-vous prendre votre retraite? » Les répondants avaient sans doute déjà une compréhension assez générale de ce que pouvait vouloir dire cette question si on considère les diverses définitions de la retraite que comportait la question qu'on venait tout juste de leur poser (voir la note 3 en bas de page).

Sur les 24 870 enquêtés de l'ESG de 2002, 9 333 étaient âgés de 45 à 59 ans le 31 décembre 2002. Sur le nombre d'enquêtés de cette tranche d'âge, 6 592 ne se sont pas présentés comme retraités et ont donné des indications sur l'âge projeté de leur retraite. La majorité des intéressés (79,1 %) avaient travaillé 49 semaines et plus dans l'année ayant précédé l'enquête; 14,6 % avaient eu 1 à 48 semaines de travail et 5,8 % n'avaient pas travaillé du tout. Une faible proportion (0,5 %) n'a pas indiqué le nombre de semaines travaillées. On s'est trouvé à exclure de l'analyse 2 741 enquêtés de 45 à 59 ans, ceux-ci ayant déjà pris leur retraite, n'ayant jamais travaillé, étant devenus inactifs avant l'âge de 30 ans ou n'ayant pas répondu aux questions sur leurs projets de retraite.

Section 1. Caractère suffisant perçu des préparatifs financiers de la retraite

Dans une récente publication, des analystes de Statistique Canada ont tenté de répondre à la question suivante : « Les Canadiens ont-ils suffisamment épargné pour leur retraite? » (Statistique Canada, 2001). Leur étude fondée sur l'*Enquête sur la sécurité financière* a porté sur les familles dont le membre au revenu le plus élevé était une personne de 45 à 64 ans ayant un emploi (groupe des quasi-retraités). Dans leur analyse, ils ont considéré les gains avant retraite de la famille, ainsi que son épargne de retraite sous forme de droits à pension, d'économies dans des régimes d'épargne-retraite, d'avoirs dans une habitation ou une entreprise et d'autres biens. Ils ont défini l'« épargne suffisante » comme les avoirs qui procureraient à la famille un revenu de retraite qui serait au moins des deux tiers des gains avant retraite⁴. Dans cette étude, ils sont parvenus à la conclusion que le tiers des familles canadiennes proches de la retraite « n'ont peut-être pas, étant donné leurs avoirs actuels, épargné suffisamment pour remplacer à la retraite les deux tiers de leurs gains ou pour générer alors un revenu selon toute vraisemblance supérieur au SFR » (Statistique Canada, 2001, p. 30). Bref, le tiers environ des quasi-retraités pourraient ne pas épargner suffisamment⁵.

4. De plus, on définissait l'épargne comme suffisante seulement si elle assurait un revenu de retraite supérieur au seuil de faible revenu (SFR). La raison en est que c'est le montant de revenu nécessaire au maintien d'un niveau de vie de subsistance. On a en outre fixé des bornes supérieures à l'importance du revenu de retraite jugé nécessaire, à savoir 60 000 \$ pour une personne et 100 000 \$ pour une famille.

5. On s'interroge toujours sur la proportion des gains avant retraite à remplacer pour assurer un revenu suffisant. Voir Hamilton (1999).

L'Enquête sociale générale de 2002 donne la possibilité d'examiner davantage le caractère suffisant de la préparation de la retraite. Plus précisément, les enquêtés non encore retraités ont été priés de répondre aux questions suivantes :

« Avez-vous l'impression de vous préparer suffisamment bien pour la retraite? À l'âge où vous planifiez prendre votre retraite, croyez-vous que votre revenu et vos placements seront plus que suffisants, suffisants, moins que suffisants, insuffisants ou très insuffisants pour vous permettre de maintenir votre niveau de vie? »

Cette information permet d'évaluer le jugement que portent les quasi-retraités sur les préparatifs de leur retraite et de répondre à la question de l'épargne suffisante des Canadiens en appliquant un cadre méthodologique fort différent de celui de l'étude dont nous venons de parler⁶. Il convient de noter qu'on n'a pas donné de définition du terme « suffisant » aux enquêtés de l'ESG qui ont plutôt répondu en fonction de leur propre interprétation de ce terme.

Malgré les orientations différentes de cette analyse et de l'autre étude, les deux livrent des résultats très convergents. Précisons que les données de l'ESG de 2002 indiquent qu'un peu moins du tiers des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans (30,6 %) ne croient pas que la préparation financière de leur retraite soit suffisante. De même, plus du tiers (38,0 %) pensent que leur revenu de retraite sera moins que suffisant, insuffisant ou très insuffisant lorsqu'il s'agira de maintenir leur niveau de vie une fois devenus inactifs⁷. Là encore, la conclusion semble être que le tiers environ des quasi-retraités pourraient ne pas épargner suffisamment.

Un certain nombre de caractéristiques démographiques et professionnelles (marché du travail) sont liées au caractère suffisant perçu de la préparation de la retraite. Le tableau 1.1 présente certaines statistiques descriptives. Nous avons aussi exploité deux modèles de régression logistique pour dégager ces caractéristiques liées. Les résultats en figurent au tableau 1.2. Dans le modèle 1, les répondants de l'ESG ont reçu le code 1 s'ils disaient leurs préparatifs financiers insuffisants et le code 0 dans le cas contraire. Dans le modèle 2, ils se sont vu attribuer le code 1 s'ils s'attendaient à ce que leur revenu de retraite soit moins que suffisant, insuffisant ou très insuffisant pour le maintien de leur niveau de vie à la retraite et le code 0 s'ils le considéraient comme suffisant ou plus que suffisant. C'étaient là les variables dépendantes des deux modèles. Nous avons inclus une suite de caractéristiques démographiques, professionnelles et financières comme variables indépendantes : sexe, âge, état matrimonial, scolarité, situation d'immigrant, santé autoévaluée, région de résidence, propriété d'une habitation, participation à un régime de retraite, revenu du ménage, catégorie de travailleurs, nombre de semaines et d'heures travaillées.

6. Dans l'étude fondée sur l'Enquête sur la sécurité financière, on examine le caractère suffisant de la préparation de la retraite à l'aide de données financières détaillées fournies par les répondants, alors que cette étude regarde la même question par des évaluations subjectives de la « suffisance ».

7. Pour la commodité de l'exposé, nous avons combiné les catégories « moins que suffisant », « insuffisant » et « très insuffisant », et ce, parce qu'un revenu de retraite « moins que suffisant » ne laisserait guère aux intéressés la capacité de faire face à des circonstances imprévues et représente donc un degré perçu de vulnérabilité financière.

Si nous regardons maintenant les résultats, nous constatons que les femmes ont été proportionnellement un peu plus nombreuses que les hommes à dire que la préparation financière de leur retraite était insuffisante (32,5 % et 28,9 %). De même, elles étaient plus susceptibles que les hommes d'affirmer que leur revenu de retraite était moins que suffisant ou insuffisant pour le maintien de leur niveau de vie (41,0 % et 35,2 %). Il reste que les différences entre les sexes ne sont pas statistiquement significatives dans les modèles de régression.

Les préoccupations au sujet du caractère suffisant des préparatifs du moment sont aussi plus fréquentes chez les quasi-retraités vers la fin de la quarantaine (32,6 %) que vers la fin de la cinquantaine (27,1 %), peut-être parce que les gens d'un âge plus avancé ont eu plus le temps de préparer financièrement leur retraite (tableau 1.1).

L'état matrimonial est un autre facteur qui entre en jeu. Par rapport aux quasi-retraités en union de droit ou de fait, ceux qui sont veufs, séparés ou divorcés sont plus enclins à dire que la préparation de leur retraite est insuffisante. Il est plus probable aussi qu'ils s'attendent à ce que leur revenu de retraite soit moins que suffisant ou insuffisant pour le maintien de leur niveau de vie à la retraite. L'explication en est peut-être les charges financières consécutives à la dissolution du mariage. En ce qui concerne les gens qui n'ont jamais été mariés, les statistiques descriptives semblent indiquer une plus grande fréquence des soucis de préparation financière dans ce groupe, bien que les résultats des deux modèles de régression fassent voir que, une fois d'autres facteurs pris en compte, les gens qui n'ont jamais été mariés sont moins susceptibles d'affirmer que leurs préparatifs financiers sont insuffisants et de s'attendre à ce que leur revenu de retraite laisse à désirer.

La situation d'immigrant est sûrement un important facteur lié à la perception qu'ont les gens du caractère suffisant de la préparation de leur retraite. Si 28,8 % des quasi-retraités nés au Canada disent leurs préparatifs financiers insuffisants, 45,3 % des gens qui ont immigré au pays depuis 1980 font de même. De plus, la moitié environ (49,7 %) des immigrants qui sont arrivés depuis 1980 s'attendent à ce que leur revenu de retraite soit moins que suffisant comparativement au tiers environ (36,1 %) des quasi-retraités nés au pays. Ces résultats se trouvent corroborés par les deux modèles de régression. Une raison de cette différence est que les taux de participation à un régime de retraite sont moins élevés chez les immigrants récents que chez les autres quasi-retraités⁸. Autre considération : même chez les participants à des régimes de retraite, les immigrants entrés plus récemment au pays ont eu moins de temps pour verser des cotisations et accumuler des droits à prestation. La même constatation vaut pour le Régime de pensions du

8. Les données de l'ESG de 2002 indiquent que 58 % des quasi-retraités (Canadiens non retraités de 45 à 59 ans) nés au pays participent à un régime de retraite grâce à leur emploi contre 48 % de ceux qui ont immigré au Canada en 1980 ou après. De plus, selon l'Enquête sur le lieu de travail et les employés (ELTE)—enquête liée où on recueille des renseignements auprès des salariés et de leurs employeurs—, 9 % des immigrants arrivés au Canada depuis 1991 disent participer à un régime de retraite d'employeur quelconque, tout en affirmant travailler dans un établissement qui n'offre pas de tels régimes. La proportion correspondante est de 4 % pour les travailleurs nés au pays. Ainsi, la méconnaissance qu'ont certains immigrants récents des régimes de retraite pourrait les amener à ne pas épargner suffisamment dans leurs premières années de séjour au Canada, ce qui, avec les restrictions de gains qu'ils connaissent, pourrait aider à expliquer en partie leur préparation insuffisante de la retraite (Morissette et Zhang, 2004).

Canada et le Régime de rentes du Québec⁹. Mentionnons enfin que les immigrants arrivés au pays dans les années 1980 et 1990 se sont mal tirés d'affaire sur le marché du travail. Ainsi, Frenette et Morissette montrent, à l'aide de données de recensement de la période 1980-2000, que l'écart de gains entre la population immigrante et la population de souche a été bien plus grand chez les immigrants arrivés vers la fin des années 1980 que chez ceux qui sont entrés au pays vers la fin des années 1970 (Frenette et Morissette, 2003). Ces auteurs parviennent à la conclusion que les gains en décroissance des immigrants plus récents « laissent supposer une baisse potentielle du revenu permanent des immigrants et, en l'absence de variations compensatoires de leur taux d'épargne, une baisse potentielle de la richesse et de l'épargne des immigrants. Pris ensemble, ces deux facteurs laissent supposer que, comparativement aux cohortes précédentes, les cohortes récentes d'immigrants auront probablement, du moins dans un avenir proche, plus de difficulté à joindre les deux bouts et seront également plus vulnérables sur le plan financier aux chocs tels qu'une perte d'emploi ou des dépenses imprévues ». De piètres résultats sur le marché du travail auront sans doute aussi une incidence directe sur la capacité qu'auront les immigrants récents à préparer leur retraite.

Le caractère suffisant perçu de cette préparation a aussi à voir avec l'état de santé. Plus précisément, les gens qui jugent leur état de santé passable ou médiocre risquent presque deux fois plus de juger leurs préparatifs insuffisants que ceux qui se considèrent comme en excellente santé (46,1 % et 24,9 %). De même, plus de la moitié (54,7 %) des gens qui se jugent en piètre santé s'attendent à ce que leur revenu de retraite soit insuffisant (tableau 1.1). Une raison probable est l'activité plus restreinte sur le marché du travail des quasi-retraités en mauvaise santé. Précisons que le tiers seulement des quasi-retraités qui tiennent leur état de santé pour passable ou médiocre ont travaillé tout au long de l'année précédente (49 à 52 semaines) comparativement à presque les trois quarts de ceux qui se voient en excellente santé. Ce facteur influe directement sur les gains et la participation à des régimes de retraite. Dans l'un et l'autre cas, il y a des conséquences sur l'épargne en prévision de la retraite.

Il existe une étroite corrélation entre le caractère suffisant perçu des préparatifs de la retraite et diverses caractéristiques financières. Précisons à cet égard que les inquiétudes au sujet du caractère suffisant des préparatifs actuels et du futur revenu de retraite sont des plus fréquentes chez les quasi-retraités qui ne participent pas à un régime de retraite, ne sont pas propriétaires de leur habitation, reçoivent moins en revenu personnel et en revenu du ménage ou comptent moins de semaines d'emploi dans l'année. Ces résultats vont de soi, car les droits à pension et l'avoir net dans l'habitation représentent d'importantes sources de constitution d'un patrimoine qui peut s'édifier tout au long d'une vie et les gains et les revenus influent directement sur la capacité d'épargner. Les modèles de régression confirment l'importance de ces facteurs.

Les résultats de régression indiquent aussi que, une fois d'autres facteurs pris en compte, les salariés risquent plus que les travailleurs indépendants de considérer comme insuffisante la préparation de leur retraite (tableau 1.2). Ils s'accordent avec les données de l'*Enquête sur la sécurité financière* qui nous disent que les salariés avaient moins de chances que les travailleurs

9. Tel est seulement le cas des immigrants en provenance de pays qui n'ont pas conclu d'accord de réciprocité en ce qui concerne les prestations des régimes publics de retraite.

indépendants de pouvoir remplacer les deux tiers de leurs gains après être passés à l'inactivité. Les auteurs de cette étude ont vu que les capitaux investis dans une entreprise sont un avoir qui peut devenir une source de revenu de retraite, d'où la possibilité pour les travailleurs indépendants d'atteindre le niveau de remplacement des deux tiers des gains. Il y a également des données selon lesquelles ces travailleurs prévoient prendre leur retraite plus tard que les salariés et le font effectivement (Statistique Canada, 2002b). Cette retraite décalée peut leur laisser plus de temps qu'aux salariés pour préparer financièrement leur retraite, ce qui leur fera conclure davantage au caractère suffisant de leurs préparatifs.

Deux autres résultats de régression appellent des observations. D'abord, après prise en compte d'autres facteurs, celle-ci révèle que les quasi-retraités qui habitent la Colombie-Britannique portent un jugement moins favorable sur la préparation de leur retraite que ceux des autres régions. Il n'y a aucune explication qui s'impose pour cette constatation. En second lieu, le modèle 1 nous indique que les quasi-retraités ayant fait moins que les études secondaires seront moins enclins à affirmer que leurs préparatifs sont insuffisants. Si on considère que les travailleurs plus âgés et moins scolarisés ne se sont pas aussi bien tirés d'affaire sur le marché du travail depuis 10 ans, ce résultat a de quoi étonner.

Tableau 1.1 Canadiens non retraités de 45 à 59 ans : caractère suffisant perçu de la préparation financière de la retraite selon certaines caractéristiques, Canada, 2002

	Proportion de gens qui disent que la préparation financière de leur retraite est insuffisante	Proportion de gens qui disent que leur revenu de retraite sera...		
		Plus que suffisant / suffisant	Moins que suffisant / Insuffisant	Total
Total	30,6	62,0	38,0	100,0
Homme	28,9	64,8	35,2	100,0
Femme	32,5	59,0	41,0	100,0
Tranche d'âge				
45 à 49	32,6	61,6	38,4	100,0
50 à 54	30,0	62,9	37,1	100,0
55 à 59	27,1	61,7	38,3	100,0
État matrimonial				
En union de droit ou de fait	27,8	65,3	34,7	100,0
Jamais marié	39,5	55,1	44,9	100,0
Veuf, séparé ou divorcé	40,9	48,3	51,7	100,0
Scolarité				
Moins que les études secondaires	31,7	56,3	43,7	100,0
Études secondaires	33,1	58,8	41,2	100,0
Certificat ou diplôme	31,5	61,3	38,7	100,0
Grade universitaire	25,2	70,8	29,2	100,0
Situation d'immigrant				
Né au Canada	28,8	63,9	36,1	100,0
Immigré avant 1980	32,7	57,4	42,6	100,0
Immigré depuis 1980	45,3	50,3	49,7	100,0
État de santé autoévalué				
Excellent	24,9	68,6	31,4	100,0
Très bon	29,9	62,6	37,4	100,0
Bon	37,1	55,2	44,8	100,0
Passable ou médiocre	46,1	45,3	54,7	100,0
Région				
Atlantique	29,5	59,8	40,2	100,0
Québec	31,6	63,4	36,6	100,0
Ontario	29,1	62,8	37,2	100,0
Manitoba/Saskatchewan	28,0	64,7	35,3	100,0
Alberta	30,0	65,5	34,5	100,0
Colombie-Britannique	35,0	55,5	44,5	100,0

Tableau 1.1 Canadiens non retraités de 45 à 59 ans : caractère suffisant perçu de la préparation financière de la retraite selon certaines caractéristiques, Canada, 2002 (fin)				
	Proportion de gens qui disent que la préparation financière de leur retraite est insuffisante	Proportion de gens qui disent que leur revenu de retraite sera...		
		Plus que suffisant / suffisant	Moins que suffisant / Insuffisant	Total
N^{bre} de semaines d'emploi dans l'année				
Aucune	43,0	46,5	53,5	100,0
Partie de l'année (1 à 48 sem.)	43,3	53,2	46,8	100,0
Toute l'année (49 à 52 sem.)	27,7	64,4	35,6	100,0
Participation à un régime de retraite				
Participation	22,4	68,1	31,9	100,0
Non-participation	41,7	53,7	46,3	100,0
Occupation d'un logement				
En propriété	27,2	65,3	34,7	100,0
En location	48,3	45,2	54,8	100,0
Revenu du ménage				
Moins de 20 000 \$	67,8	31,4	68,6	100,0
20 000 \$ à 39 999 \$	47,7	43,1	56,9	100,0
40 000 \$ à 59 999 \$	34,2	54,6	45,4	100,0
60 000 \$ à 79 999 \$	29,4	64,5	35,5	100,0
80 000 \$ et plus	17,1	76,2	23,8	100,0

Source : Enquête sociale générale de 2002

Tableau 1.2 Canadiens non retraités de 45 à 59 ans : résultats de la régression logistique en fonction du caractère suffisant perçu de la préparation financière de la retraite		
	Modèle 1	Modèle 2
	Logarithme des probabilités d'affirmation que la préparation financière de la retraite est insuffisante	Logarithme des probabilités de prévision que le revenu de retraite sera moins que suffisant ou insuffisant
Homme (groupe de référence)	1,000	1,000
Femme	1,059	1,118 *
45 à 49 ans	1,790 ***	1,214 **
50 à 54 ans	1,474 ***	1,041
55 à 59 ans (groupe de référence)	1,000	1,000
En union de droit ou de fait (groupe de référence)	1,000	1,000
Jamais marié	0,826 *	0,761 **
Veuf, séparé ou divorcé	1,077	1,224 **
Moins que les études secondaires	0,797 **	0,878
Études secondaires (groupe de référence)	1,000	1,000
Certificat ou diplôme	1,078	0,904
Grade	1,077	0,830 **
Né au Canada (groupe de référence)	1,000	1,000
Immigré avant 1980	1,419 ***	1,463 ***
Immigré depuis 1980	1,412 ***	1,475 ***
Excellente santé	0,773 ***	0,741 ***
Très bonne santé (groupe de référence)	1,000	1,000
Bonne santé	1,287 ***	1,136 *
Santé passable ou médiocre	1,760 ***	1,526 ***
Atlantique	0,797 *	0,914
Québec	0,970	0,767 ***
Ontario (groupe de référence)	1,000	1,000
Manitoba/Saskatchewan	0,993	0,832
Alberta	1,030	0,955
Colombie-Britannique	1,350 ***	1,316 ***
Occupation d'un logement en propriété (groupe de référence)	1,000	1,000
Occupation en location	1,688 ***	1,541 ***

Tableau 1.2 Canadiens non retraités de 45 à 59 ans : résultats de la régression logistique en fonction du caractère suffisant perçu de la préparation financière de la retraite (fin)		
	Modèle 1	Modèle 2
	Logarithme des probabilités d'affirmation que la préparation financière de la retraite est insuffisante	Logarithme des probabilités de prévision que le revenu de retraite sera moins que suffisant ou insuffisant
Non-participation à un régime de retraite (groupe de référence)	1,000	1,000
Participation	0,436 ***	0,610 ***
Moins de 20 000 \$	1,639 ***	1,465 **
20 000 \$ à 39 999 \$ (groupe de référence)	1,000	1,000
40 000 \$ à 59 999 \$	0,659 ***	0,739 ***
60 000 \$ à 79 999 \$	0,598 ***	0,539 ***
80 000 \$ et plus	0,291 ***	0,318 ***
Salarié (groupe de référence)	1,000	
Travailleur indépendant	0,755 ***	0,799 ***
Travail qui ne dure pas toute l'année (groupe de référence)	1,000	1,000
Travail qui dure toute l'année	0,749 ***	0,995
Travail à plein temps (groupe de référence)	1,000	1,000
Travail à temps partiel	0,929	0,993
Constante	0,887	1,347 **

* Significatif à un niveau de confiance de 0,1
** Significatif à un niveau de confiance de 0,05
*** Significatif à un niveau de confiance de 0,01
Source : Enquête sociale générale de 2002

Dans l'ensemble, le tiers environ des quasi-retraités s'inquiètent de la préparation de leur retraite dans la mesure où ils considèrent leurs préparatifs financiers actuels comme insuffisants ou s'attendent à ce que leur revenu de retraite soit moins que suffisant pour le maintien de leur niveau de vie. Ces résultats fondés sur des évaluations subjectives des gens ne peuvent être confirmés par les données de l'ESG, qui ne renseignent pas en détail sur les gains et les avoirs accumulés. Toutefois, ils s'accordent avec les données de l'*Enquête sur la sécurité financière*, où on a évalué le caractère suffisant de la préparation de la retraite tant par des renseignements sur les gains et les avoirs que par des critères objectifs de définition du « revenu suffisant ».

Il faut aussi mettre en balance les perceptions et les attentes des quasi-retraités, d'une part, et l'expérience vécue par les Canadiens plus âgés qui ont déjà pris leur retraite. Plus précisément, on a posé la question suivante aux enquêtés de l'ESG qui étaient déjà passés à la retraite :

Comparativement à l'année précédant votre retraite, diriez-vous que vous avez une meilleure situation financière, une pire situation ou une situation similaire?

Pour l'essentiel, cette question livre des indications *rétrospectives* sur le caractère suffisant de la préparation financière de la retraite dans le passé et procure un utile point de repère permettant de mettre en comparaison les indications *prospectives* livrées par les gens qui approchent aujourd'hui de la retraite. C'est pour une telle comparaison que le tableau 1.3 présente des données sur la proportion et les caractéristiques des retraités qui disent que leur situation financière est pire à la retraite. L'analyse se limite aux retraités récents, c'est-à-dire à ceux qui sont passés à la retraite de 1992 à 2002 inclusivement. Un ensemble restreint de statistiques descriptives sert à cette comparaison, puisqu'une analyse complète du caractère suffisant du revenu reçu par ces retraités dépasse notre propos.

La majorité des Canadiens qui ont récemment pris leur retraite disent que leur situation financière est à peu près la même que dans l'année qui a précédé la retraite (52,5 %) et un peu plus de 13 %, qu'elle s'est améliorée depuis. Ce sont donc les deux tiers des retraités récents qui ont vu leurs finances s'améliorer ou rester les mêmes après leur passage à l'inactivité; 34,1 % donc disent se trouver dans une situation financière pire que celle de l'année ayant précédé la retraite¹⁰. Nous revenons à la conclusion déjà énoncée qu'environ le tiers des retraités pourraient ne pas épargner suffisamment.

Les statistiques descriptives du tableau 1.3 semblent indiquer que plusieurs des caractéristiques liées aux inquiétudes manifestées par les quasi-retraités au sujet du caractère suffisant de leurs préparatifs financiers le sont aussi avec les mauvaises finances de certains retraités récents. Ainsi, les femmes sont un peu plus susceptibles que les hommes d'affirmer que leur situation financière a empiré à la retraite et, là encore, les probabilités sont plus grandes chez les gens ayant vécu un veuvage, une séparation ou un divorce que chez les gens mariés. Là aussi, la situation d'immigrant et l'état de santé autoévalué sont deux facteurs liés à la perception d'une dégradation de la situation financière à la retraite. Enfin, les données révèlent que les retraités récents qui habitent la Colombie-Britannique risquent plus que ceux des autres régions d'évoquer une situation financière pire que celle qui avait précédé le passage à la retraite.

10. Les proportions de retraités récents qui disent s'en tirer moins bien sur le plan financier sont très convergentes pour ceux qui ont respectivement pris leur retraite entre 1992 et 1996 (33,2 %) et entre 1997 et 2002 (34,8 %).

Tableau 1.3 Caractère suffisant du revenu reçu par les Canadiens récemment retraités et caractère suffisant perçu du revenu de retraite prévu par les quasi-retraités selon certaines caractéristiques, Canada, 2002		
	Canadiens récemment retraités	Quasi-retraités
	Proportion de gens qui disent s'en tirer moins bien financièrement aujourd'hui que dans l'année qui a précédé la retraite	Proportion de gens qui disent s'attendre à ce que leur revenu de retraite soit moins que suffisant ou insuffisant
Total	34,1	38,0
Homme	32,1	35,2
Femme	36,3	41,0
État matrimonial actuel		
Marié	31,8	34,7
Jamais marié	33,3	44,9
Veuf, séparé ou divorcé	43,0	51,7
Situation d'immigrant		
Né au Canada	31,1	36,1
Immigrant	44,4	44,9
Santé à l'époque de la retraite / santé actuelle		
Excellente	25,5	31,4
Très bonne	28,6	37,4
Bonne	32,9	44,8
Passable ou médiocre	53,1	54,7
Région de résidence actuelle		
Atlantique	34,5	40,2
Québec	28,7	36,6
Ontario	35,9	37,2
Manitoba/Saskatchewan	25,0	35,3
Alberta	34,8	34,5
Colombie-Britannique	41,6	44,5

Source : Enquête sociale générale de 2002

Section 2. Projets de retraite des quasi-retraités

Nous nous intéresserons maintenant à l'âge auquel les Canadiens vers la fin de la quarantaine et de la cinquantaine projettent de prendre leur retraite. Comme nous l'avons signalé au départ, ces projets et ces attentes ont des conséquences sur la réceptivité des travailleurs plus âgés à l'égard des initiatives destinées à les encourager à demeurer sur le marché du travail. On peut ajouter que, sur ce même marché du travail, l'adaptation qui aura lieu dans la prochaine décennie sera déterminée en partie par l'ampleur du phénomène du passage à la retraite à des âges moins avancés. Si la retraite à l'âge de 60 ans ou avant se généralise dans la génération du boom des naissances, cette adaptation s'opérera plus tôt.

L'Enquête sociale générale (ESG) de 2002 se prête d'emblée à l'examen de l'âge de la retraite projeté et préféré des quasi-retraités. On a posé la question suivante aux enquêtés non retraités : « À quel âge planifiez-vous prendre votre retraite? » Là encore, notre analyse vise uniquement les gens de 45 à 59 ans au moment de l'enquête. La question a été adressée dans l'ensemble à 6 592 enquêtés ESG de cette tranche d'âge, qui représentaient 4,5 millions de Canadiens. La plupart (69,5 %) ont précisé l'âge projeté de leur retraite, mais une proportion appréciable ont dit ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite (18,4 %) ou ne pas savoir à quel âge ils prendraient leur retraite (12,1 %). Ces deux groupes constituent ensemble près du tiers (30,5 %) des quasi-retraités. Nous entreprendrons notre analyse par un examen des caractéristiques des gens appartenant à ces groupes.

	Proportion de gens qui ont indiqué un âge projeté de retraite	Proportion de gens qui ont dit ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite	Proportion de gens qui ont dit ne pas savoir à quel âge ils prendraient leur retraite	Total
Total	69,5	18,4	12,1	100,0
Hommes	70,3	18,5	11,2	100,0
Femmes	68,8	18,2	13,0	100,0

Source : Enquête sociale générale de 2002

Ignorance de l'âge projeté de la retraite

Il n'est pas nécessairement étonnant que, dans une proportion de 12 %, les quasi-retraités ignorent à quel âge ils prendront leur retraite, car ce passage à l'inactivité se fera sans doute dans 10, 15 ou même 20 ans dans bien des cas. Il peut se produire beaucoup de choses dans l'intervalle, et il peut être difficile de faire des plans devant une telle incertitude. Les données semblent indiquer que celle-ci a à voir avec les caractéristiques financières et les préparatifs de retraite des gens.

Le tableau 2.2 livre certaines statistiques descriptives sur les caractéristiques des gens qui ne savent au juste quand ils prendront leur retraite. On en trouvera un jeu plus complet aux tableaux 1 et 2 de l'annexe 2. Sur le plan de la sécurité financière, l'incertitude au sujet de l'âge de la retraite est en étroite corrélation avec le revenu personnel et le revenu du ménage. Ainsi, 18 % des quasi-retraités dont le revenu annuel personnel est de moins de 20 000 \$ disent ignorer quand ils prendront leur retraite comparativement à 6 % des quasi-retraités dont le revenu personnel est de 60 000 \$ et plus. La corrélation est aussi étroite avec le revenu du ménage. La participation à des régimes de retraite est une autre considération de taille. Si 21 % des quasi-retraités qui n'ont pas de régime de retraite (en dehors du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec) ne savent quand ils passeront à la retraite, la proportion s'établit à 8 % pour les quasi-retraités qui en ont un. Chez ceux qui participent à des régimes à prestations déterminées, l'incertitude sera sans doute moindre du fait que l'admissibilité aux prestations (et

donc le moment de la retraite) puisse se calculer en fonction de l'âge, du nombre d'années de service validables et des critères applicables dans le cadre de ces régimes¹¹.

La perception du caractère suffisant des préparatifs de la retraite est une autre considération de poids. C'est ainsi que les gens qui ne pensent pas bien préparer leur retraite seront bien plus enclins à affirmer ignorer quand ils prendront leur retraite (22 % contre 9 % pour les autres). De même, l'incertitude est répandue chez les quasi-retraités qui s'attendent à ce que leur revenu de retraite ne suffise pas au maintien de leur niveau de vie.

Les travailleurs indépendants et les immigrants sont aussi respectivement plus enclins que les salariés et les gens nés au Canada à dire ne pas savoir au juste quand ils passeront à la retraite.

11. En 1999, 85,4 % des gens qui participaient à un « régime de retraite agréé » étaient inscrits à un régime à prestations déterminées, 13,1 % à un régime à cotisations déterminées et 1,5 % à un régime mixte (Statistique Canada, 2000).

Tableau 2.2. Intentions avouées de retraite des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans selon certaines caractéristiques, Canada, 2002

	Proportion de gens qui ont indiqué un âge projeté de retraite	Proportion de gens qui ont dit ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite	Proportion de gens qui ont dit ne pas savoir à quel âge ils prendraient leur retraite	Total
<u>Âge</u>				
45 à 49 ans	70,5	16,6	12,9	100
50 à 54 ans	69,3	19,2	11,5	100
55 à 59 ans	67,9	20,9	11,2	100
<u>Situation d'immigrant</u>				
Né au Canada	72,0	17,1	10,9	100
Immigré avant 1980	67,3	18,7	14,0	100
Immigré depuis 1980	53,2	28,4	18,4	100
<u>Catégorie de travailleurs</u>				
Salarié	75,8	13,5	10,8	100
Travailleur indépendant	54,2	30,5	15,2	100
<u>Participation à un régime de retraite</u>				
Participation	92,3	s.o.	7,7	100
Non-participation	78,7	s.o.	21,3	100
<u>Occupation d'un logement</u>				
En propriété	71,4	16,9	11,8	100
En location	62,1	25,5	12,5	100
<u>Revenu personnel</u>				
Moins de 20 000 \$	52,9	29,3	17,8	100
20 000 \$ à 29 999 \$	67,0	19,6	13,5	100
30 000 \$ à 39 999 \$	79,3	11,9	8,9	100
40 000 \$ à 59 999 \$	80,1	10,8	9,2	100
60 000 \$ et plus	82,3	11,5	6,2	100
<u>Revenu du ménage</u>				
Moins de 20 000 \$	38,3	40,1	21,7	100
20 000 \$ à 39 999 \$	65,4	22,6	12,1	100
40 000 \$ à 59 999 \$	73,6	15,0	11,4	100
60 000 \$ à 79 999 \$	78,6	12,4	9,1	100
80 000 \$ et plus	79,8	12,1	8,1	100
<u>Perception des préparatifs de la retraite</u>				
Préparatifs financiers jugés suffisants	91,0	s.o.	9,0	100
Préparatifs financiers jugés insuffisants	78,5	s.o.	21,5	100

s.o. : On n'a pas posé cette question aux gens qui ont déclaré ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite.

Source : Enquête sociale générale de 2002

Les techniques d'analyse à plusieurs variables que nous avons employées ont permis de confirmer les résultats qui se dégagent de ces statistiques descriptives (voir le tableau 3 de l'annexe 2). Nous avons procédé à une régression logistique où les codes 1 et 0 ont respectivement été attribués aux quasi-retraités qui disaient ignorer ou savoir quand ils prendraient leur retraite. Cet aspect est devenu la variable dépendante du modèle. Au nombre des variables indépendantes retenues, on compte le sexe, l'âge, l'état matrimonial, la scolarité, la situation d'immigrant, la santé autoévaluée, la catégorie de travailleurs, l'occupation d'un logement, le revenu du ménage, la perception du caractère suffisant des préparatifs de la retraite et la participation à un régime de retraite. Là encore, les probabilités supérieures de déclaration de l'ignorance de l'âge de la retraite sont liées à un revenu inférieur du ménage, à la non-participation à un régime de retraite et à la perception du caractère insuffisant de la préparation de la retraite.

L'incertitude au sujet de l'âge de la retraite est liée non seulement à ces facteurs, mais aussi aux caractéristiques démographiques. Les gens de 45 à 49 ans sont plus susceptibles que ceux des tranches d'âge supérieures d'affirmer ignorer quand ils passeront à la retraite, ce dont on ne s'étonnera pas puisque le passage à la retraite est un événement plus lointain pour les gens plus jeunes. Ajoutons que les femmes sont plus enclines que les hommes à déclarer ignorer quand la retraite aura lieu. Enfin, les immigrants se diront plus volontiers incertains de l'âge de leur retraite que les gens nés au Canada.

Sur le plan des caractéristiques professionnelles (marché du travail), l'incertitude au sujet de l'âge projeté de la retraite est bien plus fréquente chez les travailleurs indépendants que chez les salariés. Ce peut être que les premiers sont plus maîtres de leur activité professionnelle, d'où leur plus grande latitude de fixer l'âge de la retraite. Autre possibilité : ils peuvent être plus incertains de leurs gains futurs et donc du moment où ils seront en mesure de prendre leur retraite.

Gens qui n'ont pas l'intention de prendre leur retraite

Comme nous l'avons signalé au début de notre exposé, on observe depuis longtemps au Canada une tendance bien étudiée à la retraite à des âges moins avancés. En 2002, moins de 7 % des Canadiens de 65 ans et plus faisaient partie de la main-d'œuvre rémunérée. Chez les 70 ans et plus, cette proportion était de moins de 4 %. Si on considère ces chiffres, on peut s'étonner que presque le cinquième (18 %) des Canadiens de 45 à 59 ans disent ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite. Ces données ne font pas prévoir de volte-face dans les comportements de retraite, mais appellent une interprétation plus prudente.

Si nous reprenons les statistiques descriptives du tableau 2.2, nous constatons que les probabilités de ne pas songer à la retraite sont étroitement liées aux caractéristiques financières. Ainsi, 40 % des gens appartenant à des ménages dont le revenu est de moins de 20 000 \$ affirment ne pas vouloir prendre leur retraite, comparativement à 23 % et à 12 % des membres des ménages ayant respectivement un revenu de 20 000 \$ à 39 999 \$ et de 60 000 \$ et plus. La corrélation est aussi étroite entre le revenu personnel et l'intention manifestée de ne pas prendre sa retraite. La propriété d'une habitation, qui est une mesure du patrimoine personnel et de la sécurité financière, est une autre considération de taille. Les quasi-retraités qui occupent un logement en

location sont plus susceptibles d'affirmer ne pas songer à la retraite que ceux qui sont propriétaires de leur logement (26 % et 17 %).

Sur le plan des caractéristiques démographiques, l'intention avouée de ne pas prendre sa retraite est des plus fréquentes chez les immigrants comptant au plus 20 ans de séjour au pays. En fait, 28 % de ces quasi-retraités disent ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite. Comme nous l'avons signalé, les immigrants récents ne se sont pas bien tirés d'affaire sur le marché du travail tout au long des années 1990 et, dans ce contexte, il se peut que l'insécurité professionnelle et financière les amène à exprimer l'intention de ne pas prendre leur retraite. Qu'ils aient eu moins le temps d'accumuler des prestations dans des régimes de retraite publics ou privés est une autre considération qui intervient. Disons enfin que l'intention manifestée de ne pas prendre sa retraite est plus fréquente chez les travailleurs indépendants que chez les salariés.

Nos techniques d'analyse à plusieurs variables confirment là encore les principaux résultats qui se dégagent de ces statistiques descriptives. Nous avons conçu un modèle de régression logistique où nous avons respectivement attribué les codes 1 et 0 aux quasi-retraités qui disaient ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite ou indiquaient un âge projeté de retraite. Nous avons repris les variables indépendantes déjà énumérées à l'exception de celles de la participation à un régime de retraite et de la perception du caractère suffisant des préparatifs de la retraite. Ces facteurs ont été exclus, parce que l'ESG ne recueillait pas les renseignements correspondants auprès des gens qui affirmaient ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite.

Comme on peut le voir au tableau 4 de l'annexe 2, l'intention avouée de ne pas prendre sa retraite est en étroite corrélation avec le revenu du ménage, ainsi qu'avec la propriété d'une habitation, la situation d'immigrant et le travail indépendant. L'analyse à plusieurs variables indique en outre que les probabilités d'avouer l'intention de ne pas prendre sa retraite sont en corrélation positive avec une scolarisation supérieure en général et l'obtention d'un grade universitaire en particulier. En d'autres termes, les titulaires d'un grade sont plus enclins que ceux qui n'ont fait que des études secondaires à déclarer vouloir demeurer sur le marché du travail. L'état matrimonial constitue aussi un facteur important, car l'intention de ne pas prendre sa retraite est moins fréquente chez les gens qui n'ont jamais été mariés que chez ceux qui se trouvent en union de droit ou de fait.

Résumons les éléments d'analyse présentés jusqu'ici en disant que près du tiers des quasi-retraités (30,5 %) se disent plus ou moins incertains de l'âge de leur retraite. Les intéressés déclarent soit ignorer quand ils passeront à la retraite soit ne pas avoir l'intention du tout de prendre leur retraite. Ces réponses sont en association significative avec des caractéristiques financières comme le revenu personnel, le revenu du ménage, la participation à un régime de retraite et la propriété d'une habitation, de même qu'avec la perception du caractère suffisant des préparatifs de la retraite. D'autres facteurs importants entrent aussi en jeu : travail indépendant, situation d'immigrant, état matrimonial. Nous avons donné une interprétation quelque peu prudente du fait que 18 % des quasi-retraités disent ne pas vouloir prendre leur retraite. Si les intéressés donnent suite à l'intention qu'ils expriment, les tendances de la retraite s'en trouveront nettement transformées, surtout si on considère que moins de 4 % des Canadiens de 70 ans et plus font actuellement partie de la main-d'œuvre rémunérée. Disons toutefois que, si on n'y voit

pas un indicateur des intentions futures, on peut penser qu'au moins une partie de ces gens trouvent le passage à la retraite difficile d'un point de vue pécuniaire et que l'intention avouée de ne pas prendre sa retraite procède d'une inquiétude au sujet de la capacité strictement financière de quitter définitivement la main-d'œuvre rémunérée. Cette interprétation s'accorde avec la constatation que de telles intentions sont étroitement liées à des caractéristiques financières comme le revenu, la participation à un régime de retraite et la propriété d'une habitation.

Elle se tient aussi si nous comparons les intentions de retraite des quasi-retraités en 1991 et 2002. Si nous nous reportons aux données de l'Enquête sur le vieillissement et l'autonomie (EVA) de 1991 de Statistique Canada, nous constatons que presque le quart (23,7 %) des quasi-retraités qui avaient eu un emploi toute l'année précédente ont dit ignorer quand ils passeraient à la retraite (voir le tableau 2.3) et que 1,8 % seulement ont fait part de leur intention de ne pas prendre leur retraite¹². On retrouvait dans ces deux groupes 25,5 % des quasi-retraités, presque tous dans la catégorie « ne sait pas ». En 2002, la proportion globale de quasi-retraités (qui avaient eu un emploi toute l'année précédente) de ces deux mêmes groupes était comparable à celle de 1991 (26,9 % et 25,5 %). Toutefois, les proportions des catégories « ne sait pas » et « n'a pas l'intention de prendre sa retraite » étaient très différentes. Ces différences peuvent tenir à une évolution des intentions de retraite, mais on peut plus volontiers penser que les répondants de 2002 qui étaient incertains de leur retraite étaient plus susceptibles que ceux de 1991 d'affirmer ne pas vouloir prendre leur retraite.

	Proportion de gens qui ont indiqué un âge projeté de retraite	Proportion de gens qui ont dit ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite	Proportion de gens qui ont dit ne pas savoir à quel âge ils prendraient leur retraite	Total
1991	74,5	1,8	23,7	100
2002	73,1	16,3	10,6	100

Source : Enquête sur le vieillissement et l'autonomie (EVA) de 1991 et Enquête sociale générale (ESG) de 2002 de Statistique Canada

Âge projeté de la retraite

Prenons maintenant les quasi-retraités qui ont précisé l'âge auquel ils projetaient de prendre leur retraite. Là aussi, des remarques s'imposent au sujet des données. Les gens peuvent dire qu'ils prévoient prendre leur retraite à tel ou tel âge (souvent à l'âge de 55, 60 ou 65 ans), mais ce peut être seulement leur « meilleure hypothèse », le passage à la retraite se profilant à un horizon de plusieurs années pour un grand nombre d'entre eux. Qui plus est, même des plans tout à fait

12. Les questionnaires de l'EVA de 1991 et de l'ESG de 2002 sont d'une conception différente, aussi faut-il limiter les comparaisons portant sur les quasi-retraités (Canadiens non retraités de 45 à 59 ans) à ceux qui avaient travaillé 52 semaines dans l'année ayant précédé l'enquête. Au tableau 2.3, les quasi-retraités de 1991 « occupaient actuellement un emploi » au moment de l'enquête, mais nous n'avons pu appliquer ce critère aux quasi-retraités de 2002 en raison des limites des données.

arrêtés peuvent avoir à changer à cause de circonstances imprévues, d'où des questions sur le degré de correspondance entre les projets formés avant la retraite et les comportements ultérieurs de retraite. C'est pourquoi il serait plus prudent d'assimiler l'âge projeté de retraite déclaré par les enquêtés de l'ESG à un *âge préféré* qui pourrait ne pas correspondre à la réalité. Même là, de telles préférences méritent qu'on s'y attache, car elles entreront comme facteur dans la réflexion que feront les quasi-retraités sur leurs attentes et leurs projets en matière de retraite. Il convient aussi de noter que l'âge projeté de retraite qu'indiquent les quasi-retraités concorde largement avec le comportement effectif de retraite des Canadiens des tranches d'âge supérieures. Ainsi, l'âge projeté de retraite moyen qui a été mentionné par les quasi-retraités dans le cadre de l'ESG est de 60,8 ans, soit un peu moins que l'âge effectif de retraite moyen (61,2 ans) d'après l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada.

Le tableau 2.4 dresse en détail le profil des projets de retraite des Canadiens de 45 à 59 ans. Dans l'ensemble, 22 % des quasi-retraités affirment vouloir prendre leur retraite avant l'âge de 60 ans; les proportions sont comparables pour la retraite projetée entre 60 et 64 ans (22,1 %) et à 65 ans (22,6 %). Moins de 3 % des intéressés disent prévoir prendre leur retraite à 66 ans ou plus tard encore.

Chez les quasi-retraités qui travaillaient toute l'année, les projets de retraite se ressemblaient fort en 1991 et 2002 et, à cet égard, les attentes de retraite anticipée n'étaient pas plus fréquentes en 2002 que dix ans auparavant (voir la partie inférieure du tableau 2.4).

Tableau 2.4. Canadiens non retraités de 45 à 59 ans : intentions de retraite selon le sexe, Canada, 1991 et 2002						
Ensemble des quasi-retraités	Âge projeté de retraite				Ne sait pas / n'a pas l'intention de prendre sa retraite	Total
	Avant 60 ans	60 à 64 ans	65 ans	66 ans et plus		
Total	22,0	22,1	22,6	2,7	30,5	100,0
Hommes	21,4	22,0	23,5	3,4	29,7	100,0
Femmes	22,8	22,3	21,7	2,0	31,3	100,0
Quasi-retraités ayant un emploi toute l'année						
	Avant 60 ans	60 à 64 ans	65 ans	66 ans et plus	Ne sait pas / n'a pas l'intention de prendre sa retraite	Total
Total						
1991	25,9	25,3	21,4	1,8	25,5	100,0
2002	24,7	23,6	22,1	2,7	26,9	100,0
Hommes						
1991	25,7	26,0	22,5	2,3	23,5	100,0
2002	24,0	23,1	22,6	3,3	27,1	100,0
Femmes						
1991	26,2	24,4	19,7	1,1	28,5	100,0
2002	25,4	24,3	21,5	2,0	26,8	100,0

Source : Enquête sociale générale de 2002 et Enquête sur le vieillissement et l'autonomie de 1991

Diverses caractéristiques démographiques, professionnelles et financières sont liées à l'âge projeté de la retraite en 2002. Les tableaux 2.5, 2.6 et 2.7 présentent des statistiques descriptives à ce sujet. Pour la commodité de l'exposé, nous employons trois catégories respectivement formées des quasi-retraités qui prévoient prendre leur retraite avant l'âge de 62 ans, qui projettent de le faire à 62 ans ou après et qui affirment ignorer quand ils passeront à la retraite ou ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite. On trouvera aux tableaux 5, 6 et 7 de l'annexe 2 des statistiques descriptives qui font intervenir les catégories plus détaillées du tableau 2.4.

Les projets de retraite anticipée sont des plus fréquents chez les quasi-retraités qui approchent de la fin de la quarantaine, 44,5 % d'entre eux ayant dit vouloir prendre leur retraite avant l'âge de 62 ans. On peut y voir l'optimisme dont sont empreintes les attentes d'un groupe pour lequel le passage à la retraite se situe encore à quelques années de distance. Chez les gens qui approchent de la fin de la cinquantaine, les attentes de retraite anticipée sont moins fréquentes en partie parce qu'un certain nombre de ceux qui y songeaient l'auront déjà fait, alors que ceux qui préfèrent prendre leur retraite plus tard ou qui y sont contraints à cause de leur situation financière demeurent sur le marché du travail. De plus, aux quinquagénaires il reste moins de temps qu'aux quadragénaires pour préparer financièrement leur retraite, ce qui pourrait expliquer ce jugement moins optimiste porté sur les ressources financières et les perspectives d'une retraite anticipée.

L'âge projeté de la retraite est également lié à l'état matrimonial. Les gens qui se trouvent en union de droit ou de fait sont plus susceptibles de songer à la retraite anticipée que ceux qui n'ont jamais été mariés ou qui sont veufs, séparés ou divorcés. Ce peut être l'effet de la sécurité financière qui tient à la présence dans le ménage de plus d'une personne qui gagne un revenu, ainsi qu'à l'épargne que rendent possible les économies d'échelle des ménages.

La situation d'immigrant est un autre facteur important. Sur le nombre de quasi-retraités qui ont immigré au Canada depuis 20 ans, 19 % seulement projettent de prendre leur retraite avant l'âge de 62 ans et, dans ce groupe, l'âge projeté de retraite moyen est de 63,0 ans, bien plus que la moyenne de 60,6 pour la population de souche. Comme nous l'avons indiqué, les immigrants plus récents auront peut-être eu moins le temps de cotiser à des régimes de retraite privés ou publics et risquent donc davantage de ne pas disposer des ressources financières qu'exige la retraite anticipée. Comme nous l'avons dit aussi, les immigrants arrivés au pays dans les décennies 1980 et 1990 ne se sont pas aussi bien tirés d'affaire sur le marché du travail que les immigrants du passé, ce qui pourrait directement influencer sur leur capacité de préparer la retraite.

Sur le plan des caractéristiques démographiques enfin, les statistiques descriptives nous disent que les projets de retraite avant l'âge de 62 ans sont liés à une scolarisation supérieure (études secondaires et plus), une évaluation favorable de sa propre santé et l'absence de jeunes enfants dans le ménage.

Tableau 2.5. Canadiens non retraités de 45 à 59 ans : intentions de retraite selon certaines caractéristiques démographiques, Canada, 2002

	Retraite projetée avant 62 ans	Retraite projetée à 62 ans et plus	Ne sait pas / n'a pas l'intention de prendre sa retraite	Total	Âge projeté de retraite moyen *
Total	40,5	29,0	30,5	100,0	60,8
Tranche d'âge					
45 à 49	44,5	26,1	29,4	100,0	60,0
50 à 54	42,4	26,8	30,8	100,0	60,8
55 à 59	28,4	39,4	32,2	100,0	62,8
État matrimonial					
En union de droit ou de fait	43,0	28,0	29,0	100,0	60,6
Jamais marié	33,4	30,8	35,8	100,0	61,1
Veuf, divorcé ou séparé	31,6	33,5	35,0	100,0	61,9
Scolarité					
Moins que les études secondaires	31,8	29,3	38,9	100,0	61,4
Études secondaires/études post-secondaires incomplètes	41,3	29,6	29,1	100,0	60,8
Certificat ou diplôme	45,4	26,8	27,8	100,0	60,5
Grade universitaire	40,1	31,1	28,8	100,0	61,0
Situation d'immigrant					
Né au Canada	44,0	28,0	28,0	100,0	60,6
Immigré avant 1980	36,0	31,4	32,7	100,0	61,3
Immigré depuis 1980	19,1	34,1	46,8	100,0	63,0
Santé autoévaluée					
Excellente	41,0	29,8	29,2	100,0	60,9
Très bonne	42,6	29,8	27,6	100,0	60,7
Bonne	39,7	26,7	33,6	100,0	60,8
Passable ou médiocre	30,3	28,1	41,6	100,0	61,5
Âge du plus jeune enfant de l'enquêté					
Aucun enfant de moins de 25 ans	39,1	29,8	31,1	100,0	61,1
Enfant le plus jeune de moins de 12 ans	38,9	32,2	28,9	100,0	61,1
Enfant le plus jeune de 13 ou 14 ans	39,4	34,3	26,3	100,0	61,1
Enfant le plus jeune de 15 à 18 ans	44,0	25,3	30,7	100,0	60,3
Enfant le plus jeune de 19 à 24 ans	44,2	25,4	30,4	100,0	60,3

*D'après les réponses des quasi-retraités qui ont indiqué un âge projeté de retraite.

Source : Enquête sociale générale de 2002

Si on considère les caractéristiques professionnelles (marché du travail) et financières, les questions de sécurité économique que nous avons évoquées plus haut dans cette section ressortent encore. Ainsi, les projets de retraite anticipée sont des plus fréquents chez les gens qui avaient travaillé tout au long de l'année précédente (49 semaines et plus), avaient un emploi à plein temps et n'avaient tiré aucun revenu du Régime d'assurance-emploi, notre variable substitutive du chômage (voir le tableau 5)¹³. Voilà autant d'indices que le temps passé dans la main-d'œuvre rémunérée et, par conséquent, les moyens financiers que peut mobiliser quelqu'un jouent un grand rôle dans ses plans de retraite anticipée.

Il y a d'autres manières de le constater. La participation à un régime de retraite est un facteur primordial dans les projets de retraite. En effet, 62 % des quasi-retraités qui participent à un régime de retraite prévoient quitter le marché du travail avant l'âge de 62 ans comparativement à 35 % de ceux qui n'en ont aucun. Un autre facteur est la propriété d'une habitation, puisque les propriétaires sont plus susceptibles que les locataires d'envisager une retraite anticipée. Enfin, les projets de retraite anticipée sont étroitement liés à un revenu personnel et à un revenu de ménage supérieurs.

On peut nettement voir que l'âge projeté de retraite varie selon les professions et les industries, sans doute en fonction de facteurs comme la participation à un régime de retraite et le travail indépendant. Plus précisément, on constate que les projets de retraite anticipée sont moins fréquents chez les quasi-retraités qui travaillent dans les magasins, les services et chez les cols bleus. Par contre, ils sont plus fréquents dans l'administration publique et les services d'enseignement, deux secteurs où les taux de syndicalisation et de participation à un régime de retraite sont élevés¹⁴.

Le lien entre les moyens financiers et les projets de retraite ressort de même dans l'évaluation que font les Canadiens de la préparation de leur retraite. Sur le nombre de quasi-retraités qui disent bien se préparer à la retraite, 60 % prévoient prendre leur retraite avant l'âge de 62 ans comparativement à 32 % de ceux qui jugent leurs préparatifs insuffisants. De même, les projets de retraite anticipée sont des plus fréquents chez ceux qui pensent que leurs revenus et leurs placements suffiront au maintien de leur niveau de vie à la retraite. Enfin, l'âge projeté de retraite a à voir avec les motifs prévus de ce passage à la retraite. Précisons que les gens qui affirment que leur propre désir de cesser de travailler, le caractère suffisant de leur revenu de retraite et les encouragements à la retraite anticipée de leur employeur seront sans doute des considérations de poids dans la décision de prendre leur retraite sont plus susceptibles de vouloir quitter avant l'âge de 62 ans. En revanche, ceux qui disent qu'ils deviendront sans doute inactifs par perte d'emploi et chômage, politique de retraite obligatoire ou ennuis de santé ont plus de chances de songer à la retraite à 62 ans et plus.

13. Un certain nombre de prestataires du Régime d'assurance-emploi auront pu recevoir des prestations de maternité ou des prestations parentales, mais leur proportion sera sans doute modeste, notre groupe d'intérêt étant formé des gens de 45 à 59 ans.

14. En 1999, 43 % de tous les salariés qui participaient à un « régime de retraite agréé » étaient au service de l'administration fédérale ou d'une administration provinciale ou municipale (Statistique Canada, 2000).

Tableau 2.6. Canadiens non retraités de 45 à 59 ans : intentions de retraite selon certaines caractéristiques professionnelles (population active), Canada, 2002

	Retraite projetée avant 62 ans	Retraite projetée à 62 ans et plus	Ne sait pas / n'a pas l'intention de prendre sa retraite	Total	Moyenne
<u>N^{bre} annuel de semaines travaillées</u>					
Aucune	16,6	22,7	60,6	100,0	62,3
1 à 26	24,1	31,3	44,6	100,0	61,9
27 à 48	34,4	34,1	31,5	100,0	62,0
49 à 52	44,3	28,8	26,9	100,0	60,6
<u>N^{bre} hebdomadaire d'heures travaillées</u>					
Moins de 30	43,8	29,8	26,4	100,0	61,9
30 et plus	29,9	27,6	42,5	100,0	60,7
<u>Prestations d'assurance-emploi dans l'année</u>					
Oui	31,8	32,4	35,8	100,0	61,7
Non	41,9	28,7	29,4	100,0	60,7
<u>Catégorie de travailleurs</u>					
Salarié	46,5	29,2	24,2	100,0	60,5
Travailleur indépendant	24,0	30,2	45,8	100,0	62,6
<u>Profession</u>					
Gestionnaire	43,2	28,4	28,4	100,0	60,9
Professionnel	47,5	28,3	24,2	100,0	60,5
Technicien	46,3	27,9	25,8	100,0	60,0
Commis de bureau	51,6	28,0	20,4	100,0	60,2
Vendeur ou préposé à un service	34,5	31,8	33,7	100,0	61,4
Col bleu	36,5	30,2	33,3	100,0	61,1
<u>Industrie</u>					
Industrie primaire	33,2	23,7	43,1	100,0	60,9
Services publics et transports	46,5	27,7	25,9	100,0	60,5
Fabrication et construction	39,1	30,1	30,8	100,0	60,9
Commerce	39,2	33,7	27,1	100,0	61,5
Services FASI et professionnels	35,5	31,6	32,9	100,0	61,5
Services d'enseignement	56,2	26,2	17,6	100,0	59,9
Services de soins de santé et services sociaux	43,9	29,8	26,3	100,0	60,6
Hôtellerie et autres services	34,2	30,9	34,9	100,0	61,5
Administration publique	66,0	21,4	12,6	100,0	58,9

L'industrie primaire comprend l'agriculture, les forêts, les pêches, les mines, le pétrole et le gaz.

Les services FASI et professionnels comprennent les finances, les assurances, les services immobiliers, les services professionnels, scientifiques et techniques, les services de gestion et d'administration et les autres services de soutien. L'hôtellerie et les autres services comprennent les services d'hébergement, de restauration et d'information, les services culturels et récréatifs et les autres services.

Tableau 2.7. Canadiens non retraités de 45 à 59 ans : intentions de retraite selon certaines caractéristiques financières, Canada, 2002

	Retraite projetée avant 62 ans	Retraite projetée à 62 ans et plus	Ne sait pas / n'a pas l'intention de prendre sa retraite	Total	Moyenne
<u>Participation à un régime de retraite</u>					
Participation	62,4	30,0	7,7	100,0	59,9
Non-participation	34,9	43,9	21,3	100,0	62,3
<u>Occupation d'un logement</u>					
En propriété	43,9	27,5	28,6	100,0	60,6
Autre qu'en propriété	25,7	36,3	37,9	100,0	62,2
<u>Revenu personnel</u>					
Moins de 20 000 \$	23,9	29,0	47,1	100,0	62,0
20 000 \$ à 29 999 \$	30,6	36,4	33,0	100,0	62,1
30 000 \$ à 39 999 \$	43,6	35,7	20,7	100,0	60,9
40 000 \$ à 59 999 \$	51,3	28,7	19,9	100,0	60,3
60 000 \$ et plus	55,8	26,5	17,7	100,0	60,1
<u>Revenu du ménage</u>					
Moins de 20 000 \$	11,6	26,6	61,7	100,0	63,2
20 000 \$ à 39 999 \$	26,0	39,3	34,6	100,0	62,5
40 000 \$ à 59 999 \$	39,9	33,7	26,4	100,0	61,2
60 000 \$ à 79 999 \$	51,1	27,5	21,4	100,0	60,3
80 000 \$ et plus	54,2	25,6	20,2	100,0	59,9
<u>Perception de la préparation financière de la retraite</u>					
Préparatifs actuels jugés suffisants	60,2	30,7	9,0	100,0	60,0
Préparatifs actuels jugés insuffisants	30,8	47,6	21,5	100,0	62,7
<u>Caractère suffisant prévu du revenu de retraite</u>					
Plus que suffisant	65,6	22,8	11,6	100,0	59,2
Suffisant	59,4	31,3	9,3	100,0	60,2
Moins que suffisant	46,6	41,7	11,7	100,0	61,4
Insuffisant/très insuffisant	29,3	46,2	24,5	100,0	62,6

Source : Enquête sociale générale de 2002

Les résultats figurant aux tableaux 2.5, 2.6 et 2.7 se trouvent largement confirmés lorsque nous nous servons de techniques d'analyse à plusieurs variables des caractéristiques liées à l'âge projeté de la retraite. Nous avons ainsi conçu un modèle de régression par les moindres carrés ordinaires où l'âge projeté de retraite (dans la fourchette 48-80 ans) était la variable dépendante. Nous avons fait entrer dans ce modèle un ensemble de variables de la démographie, du marché

du travail, des finances et de la retraite. Nous présentons les résultats de cette modélisation au tableau 8 de l'annexe 2.

Ce modèle confirme l'importance des caractéristiques financières, les projets de retraite à des âges moins avancés étant en association positive avec la participation à un régime de retraite, la propriété d'une habitation, un revenu supérieur, l'emploi toute l'année et la confiance dans des préparatifs de retraite jugés suffisants. Il est tout à fait clair que la sécurité économique est un grand facteur qui joue dans les projets de retraite anticipée.

Un certain nombre de caractéristiques démographiques ont aussi leur importance. Plus précisément, les projets de retraite à un âge plus avancé sont plus fréquents chez les immigrants récents que chez les gens nés au Canada, chez les gens séparés, veufs ou divorcés que chez les gens en union de droit ou de fait et chez les gens qui se trouvent vers la fin de la cinquantaine que chez ceux qui approchent de la fin de la quarantaine. Les résultats de cette régression indiquent aussi que les hommes prévoient prendre leur retraite plus tard que les femmes une fois d'autres facteurs pris en compte. Ajoutons que les projets de retraite à un âge plus avancé sont en association avec une scolarisation supérieure—tout particulièrement avec l'obtention d'un grade universitaire—et une autoévaluation plus favorable de la santé.

Enfin, l'âge projeté de la retraite est lié aux motifs prévus de passage à la retraite. Ainsi, les projets de retraite anticipée sont en association positive avec la prévision qu'on prendra sa retraite par désir de cesser de travailler, incitation de l'employeur à la retraite anticipée, volonté de travailler à temps partiel ou d'entreprendre une nouvelle carrière ou besoin de s'occuper d'un membre de la famille. En revanche, les projets de retraite tardive sont liés à la prévision qu'on prendra sa retraite à cause d'ennuis de santé, du chômage ou des politiques de retraite obligatoire.

Pour conclure notre analyse, nous regarderons non plus l'âge auquel les Canadiens projettent de prendre leur *retraite*, mais l'âge auquel ils disent *aspirer* à la retraite. Dans ce dernier cas, il s'agit plus directement des préférences exprimées par les quasi-retraités sans égard aux contraintes qui pourraient être les leurs. On a posé la question suivante aux enquêtés de l'ESG : « *Si vous aviez le choix, à quel âge voudriez-vous prendre votre retraite?* » (notre accent). Il convient de noter qu'on n'a pas posé cette question aux 18,4 % de quasi-retraités qui ont dit ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite¹⁵.

Si nous nous reportons à cette mesure, il apparaît très clairement que les Canadiens de 45 à 59 ans se laissent largement séduire par l'idée de la retraite anticipée. En fait, 66,0 % nous disent que, s'ils avaient le choix, ils quitteraient avant l'âge de 60 ans et 88,0 %, avant leurs 65 ans. Il n'y a que 12 % des quasi-retraités qui prendraient leur retraite à 65 ans et plus, s'ils avaient le loisir d'en décider.

Le plus souvent (65,2 %), les gens préféreraient passer à la retraite plus tôt que prévu. Il en est ainsi pour les trois quarts de ceux qui prévoient prendre leur retraite à l'âge de 65 ans et, même

15. À noter qu'on a demandé aux gens qui ont dit « ne pas savoir » l'âge projeté de leur retraite à quel âge ils aspireraient à la retraite.

chez ceux qui projettent de le faire avant l'âge de 60 ans, plus de la moitié affirment qu'ils préféreraient quitter *encore plus tôt*. Pour l'exprimer un peu différemment, l'âge préféré de retraite moyen des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans est de 56,5 ans, 4,3 ans de moins que l'âge projeté de retraite moyen.

	L'âge préféré de retraite est...			Total
	Antérieur à l'âge projeté	Le même que l'âge projeté	Postérieur à l'âge projeté	
Total	65,2	31,7	3,0	100,0
Hommes	67,1	29,8	3,1	100,0
Femmes	63,2	33,9	2,9	100,0
Âge projeté de retraite				
Moins de 62 ans	59,9	37,3	2,8	100,0
62 ans et plus	73,1	23,6	3,3	100,0
Moins de 60 ans	53,4	42,7	3,9	100,0
60 à 64 ans	68,9	29,5	s.o.	100,0
65 ans	74,4	21,7	3,9	100,0
66 ans et plus	57,6	41,1	s.o.	100,0

s.o. : La taille de l'échantillon est trop petite pour une estimation sûre.
Source : Enquête sociale générale de 2002

Somme toute, on constate un écart considérable entre les préférences et les projets des Canadiens en matière de retraite. En d'autres termes, les gens aimeraient quitter le marché du travail bien plus tôt qu'ils ne peuvent le faire. Un tel sentiment est très répandu et, de ce fait, on peut parler d'une *culture de la retraite anticipée* au Canada. Les préférences exprimées sont cependant tempérées par les circonstances et les contraintes auxquelles doivent faire face les gens.

Conclusions

Nous nous sommes intéressés dans cet exposé aux projets, aux préférences et aux attentes des Canadiens qui sont proches de la retraite. On se doit d'aborder ces questions avec une certaine prudence, car les gens peuvent être incertains de leurs plans et leurs préférences et attentes sont susceptibles d'évoluer au fil des ans. Bref, projets, préférences et attentes ont tout d'une cible en mouvement et revêtent un certain caractère conjectural. L'analyse de ces questions permet néanmoins d'évaluer comment la génération du boom des naissances envisage la retraite. La chose est de première importance si on considère le nombre absolu de gens qui passeront à la retraite dans la prochaine décennie et les conséquences qu'aura cet exode sur l'adaptation de la main-d'œuvre.

Si nous revenons aux questions que nous avons posées au départ, les données de l'ESG de 2002 nous indiquent que, pour la plupart, les quasi-retraités se fient aux préparatifs financiers de leur retraite et s'attendent à pouvoir maintenir leur niveau de vie une fois qu'ils auront quitté le marché du travail. Il reste qu'environ le tiers des quasi-retraités s'inquiètent de ce que ces

préparatifs pourraient ne pas suffire au maintien de leur niveau de vie en période de retraite. Les facteurs liés à une telle incertitude étaient à prévoir : revenu, participation à un régime de retraite, propriété d'une habitation, tous en étroite corrélation avec cette incertitude. De telles préoccupations exprimées sont également fréquentes dans certains groupes démographiques : immigrants récents, veufs, séparés et divorcés et gens qui portent un jugement défavorable sur leur propre santé.

En ce qui concerne l'âge projeté de la retraite, les données de l'ESG de 2002 montrent bien dans quelle mesure les quasi-retraités sont en proie à l'incertitude. Près du tiers des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans sont peu capables ou désireux d'indiquer l'âge auquel ils prévoient prendre leur retraite. Certains l'ignorent tout simplement (12,1 %) et d'autres avouent ne pas du tout avoir l'intention de prendre leur retraite (18,4 %). L'intention de ne pas prendre sa retraite peut s'expliquer par une volonté de demeurer sur le marché du travail pour des motifs personnels ou des raisons financières ou par la perception que la retraite est une visée lointaine et sans doute irréalisable dans les circonstances présentes. Une telle incertitude est liée, là encore, à diverses mesures de l'insécurité financière comme la faiblesse du revenu et la non-propriété d'une habitation.

Les éléments d'analyse que nous avons présentés nous éclairent sur l'implantation d'une *culture de la retraite anticipée* au pays. Chez les quasi-retraités, on constate sûrement une volonté considérable de prendre sa retraite le plus tôt possible. En fait, la majorité d'entre eux (66 %) préféreraient quitter le salariat avant l'âge de 60 ans et, à cet égard, la retraite anticipée demeure un idéal auquel aspirent la plupart des Canadiens. Ainsi, on peut penser qu'une *culture de la retraite anticipée* domine si on la définit sous l'angle des aspirations.

Le tableau se transforme quelque peu si on considère les projets au lieu des préférences. Précisons que moins du quart des quasi-retraités (22 %) projettent de passer à l'inactivité avant l'âge de 60 ans et que, même chez les 45 à 54 ans (qui montrent le plus d'optimisme sur ce plan), le quart seulement environ prévoient quitter avant 60 ans. Bref, il y a tout un écart entre les préférences et les projets de retraite et une *culture de la retraite anticipée* vue sous l'angle des préférences devient moins dominante si on la considère sous l'angle des projets. De plus, si nous comparons les cohortes d'âge, nous constatons que les projets des quasi-retraités de 2002 ressemblent fort à ceux des quasi-retraités de 1991 et que les attentes de retraite anticipée ne sont pas plus fréquentes aujourd'hui que dix ans auparavant¹⁶.

16. On doit interpréter ce résultat avec prudence. D'abord, il se peut que, tout au long de la décennie 1990, les attentes de retraite anticipée soient devenues bien plus fréquentes, surtout si on considère l'optimisme qu'a sans doute engendré l'essor boursier vers la fin des années 1990. Avec la correction des cours qui a eu lieu au début de la décennie suivante, les quasi-retraités auront pu rajuster leurs projets de retraite en fonction du rendement de leurs placements. Les comparaisons entre les années 1991 et 2002 ne tiennent pas compte des tendances qui se sont manifestées dans les années intermédiaires. En second lieu, les projets de retraite peuvent être convergents en 1991 et 2002, mais ce n'est pas nécessairement dire qu'ils se traduiront par des comportements de retraite comparables. Comme nous l'avons fait remarquer, même les plans les mieux arrêtés peuvent changer à cause de l'évolution des préférences ou de circonstances imprévues et, si les projets des quasi-retraités se ressemblent malgré les différences de cohortes, le degré de réalisation de ces projets est susceptible de varier dans le temps. Un complément d'analyse à l'aide de données d'enquête pour d'autres années nous permettrait de faire la lumière sur cette question, mais cet exercice dépasse notre propos.

Dans l'analyse que nous avons présentée, nous décrivons à plusieurs reprises les circonstances uniques où se trouvent les immigrants récents. Par rapport aux quasi-retraités nés au Canada, les immigrants sont plus susceptibles de s'inquiéter des préparatifs financiers de leur retraite, de se dire incertains du moment de cette retraite et de prévoir quitter le monde du travail à un âge plus avancé. Des recherches récentes révèlent que les immigrants arrivés au pays vers la fin des années 1980 et dans les années 1990 ont vu leurs gains accuser une « baisse très marquée » par rapport à ceux de la population de souche; ils ont aussi connu une ample montée des taux de faible revenu (Frenette et Morissette, 2003; Morissette, 2002; Picot et Hou, 2003). Comme l'avant-garde des cohortes d'immigrants arrivés au Canada dans les années 1980 approche aujourd'hui de la retraite, il semblerait que les conséquences négatives des piètres perspectives qui s'offrent à ces immigrants sur le marché du travail se remarquent de plus en plus dans leurs projets et leurs attentes en matière de retraite.

Comme dernier point, notons que, dans notre analyse, nous n'avons pas directement déterminé *comment* les quasi-retraités prévoient passer un jour à la retraite. Les données de l'ESG de 2002 montrent à quel point les lignes tirées sont *floues* au tableau du passage à la retraite. Une proportion considérable de Canadiens qui ont pris leur retraite depuis 1992 (environ le quart) ont fini par retourner à l'activité rémunérée. Environ le tiers des retraités récents ont affirmé que, bien qu'ayant pris leur retraite de leur plein gré, ils auraient été disposés à continuer si les circonstances de leur emploi avaient été différentes. D'autres ont quitté contre leur gré, le plus souvent à cause d'ennuis de santé. Si nous citons ces divers exemples, c'est pour illustrer d'abord la richesse des données de l'ESG de 2002 pour l'examen de thèmes de recherche qui dépassent très nettement notre propos, et ensuite la complexité du phénomène de la retraite dont peuvent difficilement rendre compte des questions portant uniquement sur l'âge de la retraite.

ANNEXE 1

En 2002, on a tiré un échantillon aléatoire d'une liste de répondants de 45 ans et plus à une autre enquête de Statistique Canada. Dans l'ESG, tous les enquêtés ont été joints et interviewés au téléphone. Les ménages sans téléphone étaient donc exclus, mais leurs membres forment moins de 2 % de la population visée. Nous avons corrigé les estimations de l'enquête (pondération) en fonction des gens n'ayant pas le téléphone.

On a recueilli les données de l'ESG de 2002 à intervalles mensuels de février à décembre 2002. L'échantillon était également réparti sur les 11 mois pour que l'information représente bien les variations saisonnières. Des 28 837 répondants possibles de l'échantillon du cycle 16 de l'ESG, on a obtenu 24 870 réponses exploitables pour un taux de réponse de plus de 86 %.

ANNEXE 2

Tableau 1 en annexe. Intentions avouées de retraite des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans selon certaines caractéristiques démographiques, Canada, 2002				
	Proportion de gens qui ont indiqué un âge projeté de retraite	Proportion de gens qui ont dit ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite	Proportion de gens qui ont dit ne pas savoir à quel âge ils prendraient leur retraite	Total
<u>Âge</u>				
45 à 49 ans	70,5	16,6	12,9	100,0
50 à 54 ans	69,3	19,2	11,5	100,0
55 à 59 ans	67,9	20,9	11,2	100,0
<u>État matrimonial</u>				
Marié	71,0	17,2	11,8	100,0
Séparé, veuf ou divorcé	64,2	23,0	12,0	100,0
Jamais marié	65,0	21,6	14,2	100,0
<u>Scolarité</u>				
Moins que les études secondaires	61,1	23,8	15,1	100,0
Études secondaires	70,9	17,6	11,4	100,0
Certificat / diplôme	72,2	16,6	11,2	100,0
Grade universitaire	71,2	17,8	11,1	100,0
<u>Situation d'immigrant</u>				
Né au Canada	72,0	17,1	10,9	100,0
Immigré avant 1980	67,3	18,7	14,0	100,0
Immigré depuis 1980	53,2	28,4	18,4	100,0
<u>État de santé autoévalué</u>				
Excellent	70,8	17,9	11,3	100,0
Très bon	72,4	16,1	11,5	100,0
Bon	66,4	20,8	12,8	100,0
Passable ou médiocre	58,4	25,7	15,9	100,0
<u>Âge du plus jeune enfant du répondant</u>				
Aucun enfant de moins de 25 ans	68,9	20,3	10,8	100,0
Enfant le plus jeune de moins de 12 ans	71,1	18,2	10,7	100,0
Enfant le plus jeune de 13 ou 14 ans	73,7	14,8	11,5	100,0
Enfant le plus jeune de 15 à 18 ans	69,3	17,0	13,7	100,0
Enfant le plus jeune de 19 à 24 ans	69,6	14,2	16,2	100,0

Tableau 2 en annexe. Intentions avouées de retraite des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans selon certaines caractéristiques professionnelles et financières, Canada, 2002

	Proportion de gens qui ont indiqué un âge projeté de retraite	Proportion de gens qui ont dit ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite	Proportion de gens qui ont dit ne pas savoir à quel âge ils prendraient leur retraite	Total
<u>Catégorie de travailleurs</u>				
Salarié	75,8	13,5	10,8	100,0
Travailleur indépendant	54,2	30,5	15,2	100,0
<u>Nombre de semaines travaillées dans la dernière année</u>				
Aucune	39,4	43,0	17,7	100,0
1 à 26	55,4	23,9	20,6	100,0
27 à 48	68,5	17,0	14,5	100,0
49 à 52	73,1	16,3	10,6	100,0
<u>Participation à un régime de retraite</u>				
Participation	92,3	s.o.	7,7	100,0
Non-participation	78,7	s.o.	21,3	100,0
<u>Occupation d'un logement</u>				
En propriété	71,4	16,9	11,8	100,0
En location	62,1	25,5	12,5	100,0
<u>Revenu personnel</u>				
Moins de 20 000 \$	52,9	29,3	17,8	100,0
20 000 \$ à 29 999 \$	67,0	19,6	13,5	100,0
30 000 \$ à 39 999 \$	79,3	11,9	8,9	100,0
40 000 \$ à 59 999 \$	80,1	10,8	9,2	100,0
60 000 \$ et plus	82,3	11,5	6,2	100,0
<u>Revenu du ménage</u>				
Moins de 20 000 \$	38,3	40,1	21,7	100,0
20 000 \$ à 39 999 \$	65,4	22,6	12,1	100,0
40 000 \$ à 59 999 \$	73,6	15,0	11,4	100,0
60 000 \$ à 79 999 \$	78,6	12,4	9,1	100,0
80 000 \$ et plus	79,8	12,1	8,1	100,0
<u>Prestations d'assurance-emploi reçues dans la dernière année</u>				
Oui	64,2	20,4	15,5	100,0
Non	70,6	18,0	11,4	100,0
<u>Perception des préparatifs de la retraite</u>				
Préparatifs financiers jugés suffisants	91,0	s.o.	9,0	100,0
Préparatifs financiers jugés insuffisants	78,5	s.o.	21,5	100,0
<u>Attente d'un revenu de retraite</u>				
Plus que suffisant	88,4	s.o.	11,6	100,0
Suffisant	90,7	s.o.	9,3	100,0
Moins que suffisant	88,3	s.o.	11,7	100,0
Insuffisant	75,5	s.o.	24,5	100,0

s.o. : On n'a pas posé cette question aux gens qui ont dit ne pas avoir l'intention de prendre leur retraite.

Tableau 3 en annexe. Canadiens non retraités de 45 à 59 ans : régression logistique en fonction des probabilités de déclaration de l'ignorance de l'âge projeté de la retraite

	Logarithme des probabilités	
Homme (groupe de référence)	1,000	
Femme	1,229	**
45 à 49 ans	1,263	**
50 à 54 ans	1,098	
55 à 59 ans (groupe de référence)	1,000	
En union de droit ou de fait (groupe de référence)	1,000	
Jamais marié	1,025	
Autre	0,838	
Moins que les études secondaires	1,237	
Études secondaires/études postsecondaires incomplètes (groupe de référence)	1,000	
Certificat/diplôme	0,940	
Grade universitaire	1,235	*
Né au Canada (groupe de référence)	1,000	
Immigré avant 1980	1,505	***
Immigré depuis 1980	1,225	
Excellente santé	1,093	
Très bonne santé (groupe de référence)	1,000	
Bonne santé	1,264	**
Santé passable ou médiocre	0,955	
Salarié (groupe de référence)	1,000	
Travailleur indépendant	1,369	***
Propriétaire de son logement (groupe de référence)	1,000	
Locataire de son logement	0,908	
Revenu du ménage de 20 000 \$ ou moins	2,007	***
Revenu du ménage de 20 000 \$ à 39 999 \$ (groupe de référence)	1,000	
Revenu du ménage de 40 000 \$ à 59 999 \$	1,001	
Revenu du ménage de 60 000 \$ à 79 999 \$	1,063	
Revenu du ménage de 80 000 \$ et plus	0,790	
Préparatifs de la retraite jugés suffisants (groupe de référence)	1,000	
Préparatifs de la retraite jugés insuffisants	1,945	***
Non-participation à un régime de retraite (groupe de référence)	1,000	
Participation à un régime de retraite	0,358	***
Constante	0,095	***
* Significatif à un niveau de confiance de 0,1		
** Significatif à un niveau de confiance de 0,05		
*** Significatif à un niveau de confiance de 0,01		

Tableau 4 en annexe. Canadiens non retraités de 45 à 59 ans : régression logistique en fonction des probabilités de déclaration de l'absence d'intention de retraite

	Logarithme des probabilités	
Homme (groupe de référence)	1,000	
Femme	1,027	
45 à 49 ans	1,001	
50 à 54 ans	0,999	
55 à 59 ans (groupe de référence)	1,098	
En union de droit ou de fait (groupe de référence)	1,000	
Jamais marié	0,671	***
Autre	0,954	
Moins que les études secondaires	1,221	*
Études secondaires/études postsecondaires incomplètes (groupe de référence)	1,000	
Certificat/diplôme	1,044	
Grade universitaire	1,406	***
Né au Canada (groupe de référence)	1,000	
Immigré avant 1980	1,025	
Immigré depuis 1980	1,332	**
Excellente santé	1,161	*
Très bonne santé (groupe de référence)	1,000	
Bonne santé	1,220	**
Santé passable ou médiocre	1,373	**
Salarié (groupe de référence)	1,000	
Travailleur indépendant	3,288	***
Propriétaire de son logement (groupe de référence)	1,000	
Locataire de son logement	1,372	***
Revenu du ménage de 20 000 \$ ou moins	2,094	***
Revenu du ménage de 20 000 \$ à 39 999 \$ (groupe de référence)	1,000	
Revenu du ménage de 40 000 \$ à 59 999 \$	0,570	***
Revenu du ménage de 60 000 \$ à 79 999 \$	0,482	***
Revenu du ménage de 80 000 \$ et plus	0,427	***
Constante	0,175	***
* Significatif à un niveau de confiance de 0,1		
** Significatif à un niveau de confiance de 0,05		
*** Significatif à un niveau de confiance de 0,01		

	Âge projeté de retraite						Total	Moyenne
	Avant 60 ans	Âge 60 à 64 ans	Âge 65 ans	Âge 66 ans et plus	Ne sait pas/n'a pas l'intention de prendre sa retraite	Total		
Total								
Hommes	22,0%	22,1%	22,6%	2,7%	30,5%	100,0%	60,8	
Femmes	21,4%	22,0%	23,5%	3,4%	29,7%	100,0%	61,1	
	22,8%	22,3%	21,7%	2,0%	31,3%	100,0%	60,6	
Tranche d'âge								
45 à 49	28,4%	18,4%	22,0%	1,8%	29,4%	100,0%	60,0	
50 à 54	22,8%	22,3%	21,1%	3,1%	30,8%	100,0%	60,8	
55 à 59	6,8%	30,2%	26,5%	4,4%	32,2%	100,0%	62,8	
État matrimonial								
En union de droit ou de fait	23,7%	23,2%	21,4%	2,7%	29,0%	100,0%	60,6	
Jamais marié	18,8%	18,0%	25,1%	2,3%	35,8%	100,0%	61,1	
Veuf, divorcé ou séparé	15,4%	19,2%	27,4%	3,0%	35,0%	100,0%	61,9	
Scolarité								
Moins que les études secondaires	15,5%	19,0%	25,0%	1,7%	38,9%	100,0%	61,4	
Études secondaires/études post-secondaires incomplètes	22,7%	21,5%	24,8%	1,9%	29,1%	100,0%	60,8	
Certificat ou diplôme	25,6%	23,8%	19,8%	3,0%	27,8%	100,0%	60,5	
Grade universitaire	21,8%	23,4%	21,6%	4,4%	28,8%	100,0%	61,0	
Situation d'immigrant								
Né au Canada	24,8%	22,9%	21,5%	2,8%	28,0%	100,0%	60,6	
Immigré avant 1980	17,2%	23,6%	24,8%	1,8%	32,7%	100,0%	61,3	
Immigré depuis 1980	7,1%	13,4%	28,9%	3,9%	46,8%	100,0%	63,0	
Santé autoévaluée								
Excellente	22,3%	22,7%	22,1%	3,7%	29,2%	100,0%	60,9	
Très bonne	23,9%	22,9%	22,6%	2,9%	27,6%	100,0%	60,7	
Bonne	20,5%	22,0%	22,6%	1,4%	33,6%	100,0%	60,8	
Passable ou médiocre	15,8%	15,8%	25,4%	1,5%	41,6%	100,0%	61,5	
Âge du plus jeune enfant de l'enquête								
Aucun enfant de moins de 25 ans	20,0%	23,4%	22,5%	2,9%	31,1%	100,0%	61,1	
Enfant le plus jeune de moins de 12 ans	18,1%	23,7%	26,9%	2,4%	28,9%	100,0%	61,1	
Enfant le plus jeune de 13 ou 14 ans	23,7%	18,4%	27,5%	4,1%	26,3%	100,0%	61,1	
Enfant le plus jeune de 15 à 18 ans	26,8%	19,2%	21,0%	2,3%	30,7%	100,0%	60,3	
Enfant le plus jeune de 19 à 24 ans	27,5%	20,4%	19,3%	2,4%	30,4%	100,0%	60,3	

Tableau 5 en annexe

Personnes non retraitées de 45 à 59 ans : âge projeté de retraite selon certaines caractéristiques démographiques, Canada, 2002

Tableau 6 en annexe

Personnes non retraitées de 45 à 59 ans : âge projeté de retraite selon certaines caractéristiques professionnelles, Canada, 2002

	Âge projeté de retraite						Total	Moyenne
	Avant 60 ans	Âge 60 à 64 ans	Âge 65 ans	Âge 66 ans et plus	Ne sait pas/n'a pas l'intention de prendre sa retraite			
<u>Catégorie de travailleurs</u>								
Salarié	26,0%	24,7%	23,1%	1,9%	24,2%	100,0%	60,5	
Travailleur indépendant	10,4%	16,2%	21,6%	6,0%	45,8%	100,0%	62,6	
<u>Nombre annuel de semaines travaillées</u>								
Aucune	9,1%	8,0%	19,2%	3,0%	60,6%	100,0%	62,3	
1 à 26	13,1%	13,6%	27,1%	1,6%	44,6%	100,0%	61,9	
27 à 48	14,3%	23,4%	27,0%	3,7%	31,5%	100,0%	62,0	
49 à 52	24,6%	23,7%	22,1%	2,7%	26,9%	100,0%	60,6	
<u>Profession</u>								
Gestionnaire	22,5%	25,6%	18,5%	4,9%	28,4%	100,0%	60,9	
Professionnel	28,8%	23,1%	19,7%	4,3%	24,2%	100,0%	60,5	
Technicien	31,4%	20,8%	21,1%	1,0%	25,8%	100,0%	60,0	
Commis de bureau	28,0%	27,2%	23,3%	1,1%	20,4%	100,0%	60,2	
Vendeur ou préposé à un service	16,7%	20,6%	26,2%	2,7%	33,7%	100,0%	61,4	
Col bleu	18,4%	21,7%	24,3%	2,2%	33,3%	100,0%	61,1	
<u>Industrie</u>								
Industrie primaire	16,2%	18,3%	19,6%	2,8%	43,1%	100,0%	60,9	
Services publics et transports	25,3%	23,0%	24,6%	1,3%	25,9%	100,0%	60,5	
Fabrication et construction	21,1%	23,0%	23,0%	2,1%	30,8%	100,0%	60,9	
Commerce	18,0%	25,2%	26,1%	3,7%	27,1%	100,0%	61,5	
Services FASI et professionnels	17,6%	21,4%	24,1%	4,0%	32,9%	100,0%	61,5	
Services d'enseignement	36,0%	25,1%	18,9%	2,4%	17,6%	100,0%	59,9	
Services de soins de santé et services sociaux	25,5%	21,8%	24,0%	2,4%	26,3%	100,0%	60,6	
Hôtellerie et autres services	16,3%	21,0%	24,3%	3,6%	34,9%	100,0%	61,5	
Administration publique	41,9%	29,6%	14,5%	1,4%	12,6%	100,0%	58,9	
<p>L'industrie primaire comprend l'agriculture, les forêts, les pêches, les mines, le pétrole et le gaz. Les services FASI et professionnels comprennent les finances, les assurances, les services immobiliers, les services professionnels, scientifiques et techniques, les services de gestion et d'administration et les autres services de soutien. L'hôtellerie et les autres services comprennent les services d'hébergement, de restauration et d'information, les services culturels et récréatifs et les autres services.</p>								

Tableau 7 en annexe Personnes non retraitées de 45 à 59 ans : âge projeté de retraite selon certaines caractéristiques financières, Canada, 2002							
	Âge projeté de retraite						
	Avant 60 ans	Âge 60 à 64 ans	Âge 65 ans	Âge 66 ans et plus	Ne sait pas/n'a pas l'intention de prendre sa retraite	Total	Moyenne
<u>Participation à un régime de retraite</u>							
Participation	36,7%	31,1%	22,8%	1,8%	7,7%	100,0%	59,9
Non-participation	15,3%	22,9%	35,1%	5,4%	21,3%	100,0%	62,3
<u>Occupation d'un logement</u>							
En propriété	24,1%	23,5%	21,1%	2,6%	28,6%	100,0%	60,6
Autre qu'en propriété	13,0%	16,3%	29,5%	3,3%	37,9%	100,0%	62,2
<u>Prestations d'assurance-emploi reçues dans la dernière année</u>							
Oui	15,0%	20,1%	26,5%	2,6%	35,8%	100,0%	61,7
Non	23,1%	22,6%	22,2%	2,7%	29,4%	100,0%	60,7
<u>Revenu personnel</u>							
Moins de 20 000 \$	10,3%	15,1%	25,6%	1,9%	47,1%	100,0%	62,0
20 000 \$ à 29 999 \$	12,3%	21,1%	30,8%	2,8%	33,0%	100,0%	62,1
30 000 \$ à 39 999 \$	23,1%	24,5%	29,8%	1,9%	20,7%	100,0%	60,9
40 000 \$ à 59 999 \$	30,4%	25,0%	21,6%	3,1%	19,9%	100,0%	60,3
60 000 \$ et plus	32,8%	29,0%	17,1%	3,4%	17,7%	100,0%	60,1
<u>Revenu du ménage</u>							
Moins de 20 000 \$	4,5%	8,7%	23,4%	1,6%	61,7%	100,0%	63,2
20 000 \$ à 39 999 \$	9,7%	19,2%	33,9%	2,6%	34,6%	100,0%	62,5
40 000 \$ à 59 999 \$	22,0%	21,1%	27,2%	3,3%	26,4%	100,0%	61,2
60 000 \$ à 79 999 \$	28,5%	26,3%	20,9%	2,8%	21,4%	100,0%	60,3
80 000 \$ et plus	32,0%	27,4%	17,9%	2,5%	20,2%	100,0%	59,9
<u>Perception de la préparation financière de la retraite</u>							
Préparatifs actuels jugés suffisants	35,0%	30,4%	23,1%	2,5%	9,0%	100,0%	60,0
Préparatifs actuels jugés insuffisants	12,9%	21,1%	39,8%	4,8%	21,5%	100,0%	62,7
<u>Caractère suffisant prévu du revenu de retraite</u>							
Plus que suffisant	44,1%	25,1%	12,5%	6,7%	11,6%	100,0%	59,2
Suffisant	33,2%	31,6%	23,7%	2,2%	9,3%	100,0%	60,2
Moins que suffisant	23,7%	26,5%	34,5%	3,5%	11,7%	100,0%	61,4
Insuffisant/très insuffisant	13,4%	19,8%	37,4%	4,9%	24,5%	100,0%	62,6

Tableau 8 en annexe				
Canadiens non retraités de 45 à 59 ans :				
Résultats des régressions par les MCO en fonction de l'âge projeté de la retraite				
	Coefficients de régression non-standardisés			
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
(Constante)	46,751	47,764	46,860	47,101
<u>Caractéristiques démographiques</u>				
Femmes	-0,420	-0,335	-0,407	-0,525
Âge	0,264	0,249	0,250	0,248
Jamais marié	0,612	0,665	ns	ns
Veuf, séparé, divorcé	1,053	1,158	0,459	0,324 *
Moins que les études secondaires	ns	ns	ns	ns
Certificat ou diplôme	ns	ns	ns	ns
Grade universitaire	ns	0,447	0,690	0,542
Immigré avant 1980	ns	ns	ns	ns
Immigré depuis 1980	2,223	1,992	1,386	0,793
Plus jeune que le conjoint	-0,546	-0,500	-0,600	-0,488
Excellente santé	0,317	ns	0,352	0,313
Bonne santé	ns	ns	-0,292 *	ns
Santé passable ou médiocre	0,683	ns	ns	-0,511 *
<u>Caractéristiques professionnelles</u>				
Travailleur indépendant		0,910	1,230	1,575
Participation à un régime de retraite		-1,546	-1,054	-0,857
Pas à temps plein toute l'année		0,831	0,452	0,377
Gestionnaire		ns	0,349 *	0,387
Commis de bureau		ns	ns	ns
Vendeur ou preposé à un service		0,416	ns	ns
Col bleu		0,654	0,608	0,452
Primaire		ns	ns	ns
Transports et services publics		ns	ns	ns
Commerce		0,395 *	ns	ns
Services FASI, professionnels et de gestion		0,519	0,534	0,486
Restaurations et autres services		ns	ns	0,410 *
Santé, éducation et administration publique		ns	ns	ns
<u>Caractéristiques financières</u>				
Logement en location			0,501	0,339
Revenu du ménage moins de 30 000 \$			ns	ns
Revenu du ménage 30 000 \$ à 50 000 \$			0,621	ns
Revenu du ménage 80 000 \$ et plus			-0,237 *	ns
Préparatifs financiers jugés suffisants			1,988	1,555
Revenus de retraite jugés insuffisants			0,655	0,389
<u>Motifs prévus pour passage à la retraite</u>				
Ennuis de santé				0,620
Prendre soin d'un membre de la famille				-0,568
Revenus de retraite suffisants				ns
Politique de retraite obligatoire				2,769
Incitation de l'employeur à la retraite anticipée				-0,958
Chômage				0,738
Désir de cesser de travailler				-0,681
Volonté d'entreprendre une nouvelle carrière ou de travailler à temps partiel				-0,329
R-carré ajusté	0,079	0,141	0,203	0,295
Tous les coefficients sont significatifs à un niveau de confiance de 0,05 ou mieux, à l'exception de ceux marqués d'un astérisque qui sont significatifs à un niveau de confiance de 0,1. Ceux définis par "ns" sont non significatifs.				

Bibliographie

Clark, Robert L. et Joseph F. Quinn. 2002. "Patterns of Work and Retirement for a New Century." *Generations*, Vol. 26, No. 2 (Summer).

Frenette, Marc et René Morissette. 2003. *Convergeront-ils un jour? Les Gains de travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies*. Études analytiques, Série de documents de recherche, n° 215. N° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada.

George, M.V., Shirley Loh, Ravi B.P. Verma et Y. Edward Shin. 2001. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2000-2026*. N° 91-520-XPB au catalogue de Statistique Canada.

Hamilton, Malcolm. 1999. "Hard working and hard up: Who's broke in Canada?" *MoneySense* (October).

Hicks, Peter. 2002. *Preparing for Tomorrow's Social Policy Agenda*. Social Research and Demonstration Corporation Working Paper Series 02-04.

Kieran, Patrick. 2001. "Retraite anticipée." *L'emploi et le revenu en perspective*, 13(4) : 7-13. N° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada (Hiver).

Marshall, Katherine. (2000). "Revenu des jeunes retraitées : les dernières années." *L'emploi et le revenu en perspective*, 12(4) : 9-17. N° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada (Hiver).

Martel, Laurent et Alain Bélanger. 2002. "Une analyse de l'évolution de l'espérance de vie sans dépendance au Canada entre 1986 et 1996." *Rapport sur l'état de la population du Canada*. N° 91-209-XPB au catalogue de Statistique Canada.

Morissette, R. et Xuelin Zhang. 2004. "Connaissance des régimes de retraite." *L'emploi et le revenu en perspective*, 5(1). N° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada.

Morissette, R. 2002. "Précarité financière des familles." *L'emploi et le revenu en perspective*, 14(3) : 9-21. N° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada.

Picot, G. et F. Hou. 2003. "La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada." Études analytiques, Série de documents de recherche, n° 198. N° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada.

Schellenberg, Grant et Cynthia Silver. (au futur). *Transitions into retirement: Evidence from the 2002 General Social Survey*. Statistics Canada.

Statistique Canada. 2002a. *Moyennes annuelles de la population active*. Disponible sur CANSIM...

Statistique Canada. 2002b. “Fiche : la retraite.” *L’emploi et le revenu en perspective*, 14(2) :47-54. N° 75-001-XPF (été) au catalogue.

Statistique Canada. 2002c. *Rapport sur l’état de la population au Canada, 2001*. N° 91-209-XPF au catalogue.

Statistique Canada. 2001. *L’avoir et les dettes des Canadiens : Perspectives sur l’épargne au moyen des régimes de pension privés*. N° 13-596-XIF au catalogue.

Statistique Canada. 2000. *Régimes de pension au Canada: Aperçu statistique et tableaux clés, 1999*. N° 74-401-SIB au catalogue.

Sunter, Deborah et Geoff Bowlby. 1998. “L’activité sur le marché du travail dans les années 90.” *L’emploi et le revenu en perspective*, 10(3): 16-22. N° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada (Automne).